

États financiers consolidés

Ville d'Ottawa

Le 31 décembre 2020

RAPPORT DE LA DIRECTION

La responsabilité de l'intégrité, de la pertinence et de la comparabilité des données présentées dans les états financiers consolidés ci-joints incombe à la direction de la Ville d'Ottawa [la « Ville »].

Les états financiers consolidés sont dressés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public établies par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public des Comptables professionnels agréés du Canada. Les états financiers consolidés comprennent nécessairement certains montants fondés sur les estimations les plus probables et les jugements de la direction. Les données financières présentées ailleurs dans le présent rapport sont conformes à celles figurant dans les états financiers consolidés.

Pour s'acquitter de sa responsabilité, la direction procède à des contrôles de la comptabilité, du budget et à d'autres contrôles afin de fournir l'assurance raisonnable que les opérations sont dûment autorisées, que les actifs sont bien comptabilisés et protégés et que la documentation financière est fiable aux fins de la préparation des états financiers consolidés.

Le Bureau du vérificateur général relève directement du Conseil municipal [le « Conseil »] et, sur une base permanente, il accomplit son programme de vérification afin de s'assurer que les contrôles internes et leur application sont examinés et que l'information financière est mise à l'essai et vérifiée de façon indépendante.

Le Conseil exerce ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière par l'intermédiaire de son Comité d'audit et de son Comité des finances et du développement économique.

La firme Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., comptables professionnels agréés, a été nommée par le Conseil pour exprimer son opinion sur les états financiers consolidés de la Ville. Le rapport de vérification suit.



Steve Kanellakos
Directeur municipal
Ottawa, Canada



Wendy Stephanson
Cheffe des finances
Ottawa, Canada

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR INDÉPENDANT

Au maire et aux membres du Conseil

Opinion

Nous avons effectué la vérification des états financiers consolidés de la Ville d'Ottawa [la « Ville »], qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2020, et les états consolidés des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé, de la variation de la dette nette consolidée et des flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires aux états financiers consolidés, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Ville au 31 décembre 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la rubrique *Responsabilité du vérificateur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Ville conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à la vérification des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon les règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités qui incombent à la direction et aux responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Au moment de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Ville à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe

comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Ville ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Ville.

Responsabilités du vérificateur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de présenter un rapport du vérificateur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'une vérification réalisée conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative lorsqu'elle existe. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'une vérification réalisée conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cette vérification. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, nous concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et nous réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments de contrôle interne pertinents pour la vérification afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Ville.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des

événements ou situations susceptibles de jeter un doute sur la capacité de la Ville de poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Ville à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et nous apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Ville pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre vérification.

Ottawa, Canada
Le 9 juin 2021

Ernst & Young S.N.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés



VILLE D'OTTAWA

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉ

Au 31 décembre 2020, avec informations comparatives au 31 décembre 2019 [en milliers de dollars]

Tableau 1 — État de la situation financière consolidé — actifs financiers

Actifs financiers	2020	2019
Trésorerie et équivalents de trésorerie	974 811 \$	665 693 \$
Débiteurs [note 3]	814 786	678 671
Placements [note 4]	1 174 679	1 026 571
Placement dans une entreprise publique [note 5]	480 224	470 297
Remboursement des prêts [notes 6 et 24]	224 243	0
Total des actifs financiers	3 668 743	2 841 232

Tableau 2 — État de la situation financière consolidé — Passifs

Passifs	2020	2019
Créditeurs et charges à payer [note 7]	946 238	900 351
Produits reportés [note 8]	928 707	746 275
Avantages sociaux futurs et régimes de retraite [note 9]	706 628	692 312
Intérêts courus	29 071	28 914
Passifs au titre des activités de fermeture et d'après fermeture des décharges contrôlées [note 10]	38 039	34 531
Sites contaminés [note 11]	7 510	8 424
Dette à long terme nette [notes 12 et 24]	2 954 052	2 557 194
Emprunts hypothécaires à payer [note 13]	277 113	276 212
Autres passifs [notes 14 et 24]	67 810	0
Obligations locatives [note 15]	85 232	91 008
Total des passifs	6 040 400	5 335 221
Dette nette	(2 371 657)	(2 493 989)

Tableau 3 — État de la situation financière consolidé - actifs non financiers

Actifs non financiers	2020	2019
Immobilisations corporelles [note 16]	18 033 022	17 080 405
Stocks	51 303	36 012
Charges payées d'avance	31 865	30 001
Total des actifs non financiers	18 116 190	17 146 418
Excédent accumulé [note 17]	15 744 533 \$	14 652 429 \$

Éventualités, engagements et droits contractuels [note 18]

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

VILLE D'OTTAWA

ÉTAT CONSOLIDÉS DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION ET DE L'EXCÉDENT ACCUMULÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, avec informations comparatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 [en milliers de dollars]

Tableau 4— État des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé - produits

Produits	2020	2020	2019
	Budget [note 23]	Réel	Réel
Taxes disponibles pour les besoins des municipalités [note 19]	1 944 867 \$	1 944 683 \$	1 864 760 \$
Paiements de transfert	1 013 982	1 493 210	1 083 242
Redevances et frais d'utilisation	933 597	743 391	903 328
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	396 599	363 556	474 514
Redevances d'aménagement	138 986	169 683	127 164
Revenus de placement	46 171	50 716	45 866
Amendes et pénalités	37 782	35 617	37 897
Autres produits	57 442	44 215	63 245
Quote-part des gains de l'entreprise publique [note 5]	30 129	34 120	32 429
Total des produits	4 599 555	4 879 191	4 632 445

Tableau 5— État des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé — Charges

Charges	2020	2020	2019
	Budget [note 23]	Réel	Réel
Affaires gouvernementales	113 877	103 481	108 960
Protection des personnes et de la propriété	651 870	628 673	637 309
Routes, circulation et stationnement	453 335	415 144	433 170
Transports en commun	755 921	737 369	697 815
Services environnementaux	468 251	424 270	427 317
Services de santé	188 271	216 679	180 945
Services sociaux et familiaux	561 664	535 892	537 006
Logements sociaux	295 900	302 952	301 255
Services récréatifs et culturels	396 486	346 493	372 347
Planification et développement	77 760	74 541	76 552
Total des charges [note 20]	3 963 335	3 785 494	3 772 676
Excédent annuel	636 220	1 093 697	859 769
Excédent accumulé au début de l'exercice	14 496 959	14 652 429	13 795 467
Autre perte du résultat étendu	(1 593)	(1 593)	(2 807)
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	15 131 586 \$	15 744 533 \$	14 652 429 \$

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

VILLE D'OTTAWA

ÉTAT DE LA VARIATION DE LA DETTE NETTE CONSOLIDÉE

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, avec informations comparatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 [en milliers de dollars]

Tableau 6 — État de la variation de la dette nette consolidée

État de la variation de la dette nette consolidée	Budget 2020 <i>[note 23]</i>	2020 Réel	2019 Réel
Excédent annuel	636 220 \$	1 093 697 \$	859 769 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles, y compris les immobilisations reçues sous forme d'apports	(1 389 982)	(1 389 982)	(1 476 281)
Amortissement d'immobilisations corporelles	392 691	392 691	358 131
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	39 935	39 935	16 444
Produits à la cession d'immobilisations corporelles	4 739	4 739	1 468
Stocks de fournitures	(15 291)	(15 291)	(2 131)
Charges payées d'avance	(1 864)	(1 864)	(3 796)
Variation de la dette nette	(333 552)	123 925	(246 396)
Dettes nettes au début de l'exercice	(2 697 271)	(2 493 989)	(2 244 786)
Autre perte du résultat étendu	(1 593)	(1 593)	(2 807)
Dettes nettes à la fin de l'exercice	(3 032 416)	(2 371 657)	(2 493 989)

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

VILLE D'OTTAWA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, avec informations comparatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 [en milliers de dollars]

Tableau 7 — État des flux de trésorerie consolidé – activités de fonctionnement

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT	2020	2019
Excédent annuel	1 093 697 \$	859 769 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Quote-part des gains de l'entreprise publique	(34 120)	(32 429)
Amortissement d'immobilisations corporelles	392 691	358 131
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	(363 556)	(474 514)
Perte à la cession d'immobilisations corporelles	39 935	16 444
Flux de trésorerie des activités de fonctionnement, rajusté en fonction des éléments sans effet sur la trésorerie	1 128 647	727 401
Variations des actifs et des passifs sans effet sur la trésorerie		
Augmentation des comptes débiteurs	(136 115)	(30 368)
Augmentation des stocks	(15 291)	(2 131)
Augmentation des charges payées d'avance	(1 864)	(3 796)
Diminution de l'encours des prêts [note 24]	533	0
Augmentation (diminution) des créditeurs et des charges à payer	45 887	(454 873)
Augmentation des produits reportés	182 432	157 568
Augmentation des avantages sociaux futurs et des régimes de retraite	14 316	39 899
Augmentation des intérêts courus	157	1 385
Augmentation du passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées	3 508	8 841
Diminution des passifs au titre des sites contaminés	(914)	(209)
Augmentation des autres passifs	67 810	0
Flux de trésorerie provenant des activités de fonctionnement	1 289 106	443 717

Tableau 8 — État des flux de trésorerie consolidé — Activités d'immobilisations

ACTIVITÉS D'IMMOBILISATIONS	2020	2019
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 026 426)	(1 001 767)
Produits à la cession d'immobilisations corporelles	4 739	1 468
Flux de trésorerie utilisé pour des activités d'immobilisations	(1 021 687)	(1 000 299)

Tableau 9 — État des flux de trésorerie consolidé — Activités de placement

ACTIVITÉS DE PLACEMENT	2020	2019
Cession (acquisition) de placements	(148 108)	202 676
Dividendes provenant de la Société de portefeuille Hydro Ottawa Inc.	22 600	22 300
Flux de trésorerie tiré (utilisé pour) des activités de placement	(125 508)	224 976

VILLE D'OTTAWA

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE CONSOLIDÉ [SUITE]

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, avec informations comparatives pour l'exercice clos le 31 décembre 2019 [en milliers de dollars]

Tableau 10 — État des flux de trésorerie consolidé — Activités de financement

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	2020	2019
Produits provenant de l'émission de nouveaux titres d'emprunt à long terme	310,795	789 464
Intérêts générés par le fonds d'immobilisations	(3 511)	(4 145)
Remboursement du capital de la dette		
Dette à long terme nette [note 24]	(124 459)	(120 803)
Emprunts hypothécaires à payer	(9 842)	(9 685)
Obligations locatives	(5 776)	(5 407)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	167 207	649 424

Tableau 11— État des flux de trésorerie consolidé - Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	2020	2019
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de l'exercice	309 118	317 818
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice	665 693	347 875
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice	974 811 \$	665 693 \$

Les notes afférentes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

1. NATURE DES ACTIVITÉS

La Ville d'Ottawa [la « Ville »] a été créée par l'adoption d'une loi provinciale le 20 décembre 1999 et a amorcé ses activités le 1^{er} janvier 2001.

La Ville est responsable de la prestation de services municipaux tels que l'aide financière et l'aide à l'emploi, les soins de longue durée, les services communautaires, et les bibliothèques, les services d'urgence et de sécurité publique, y compris les services de police et d'incendie et les services ambulanciers, ainsi que le transport, les services publics et les travaux publics, dont les routes, les égouts et les eaux usées, l'eau potable, la collecte et l'élimination des déchets.

À titre d'unique actionnaire de la Société de portefeuille Hydro Ottawa inc. [« Hydro Ottawa »] et de la Société de logement communautaire d'Ottawa [« SLCO »], la Ville fournit également des services d'électricité et de logement aux résidents d'Ottawa. En 2009, la Société d'aménagement des terrains communautaires d'Ottawa et la Société d'aménagement communautaire du quartier du moulin de Manotick ont été fondées aux fins de la promotion et de l'amélioration des terrains communautaires dans la ville grâce à la gestion des biens-fonds.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Les états financiers consolidés sont dressés par la direction conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public prescrites par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public [« CCSP ») des Comptables professionnels agréés du Canada.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

Référentiel comptable

Les états financiers consolidés de la Ville présentent les actifs, les passifs, les produits et les charges des activités de tous les comités du Conseil, ainsi que des conseils et des zones d'amélioration commerciale (« ZAC ») et entités suivantes :

Commission de services policiers d'Ottawa	ZAC de Glebe
Conseil d'administration de la Bibliothèque publique d'Ottawa	ZAC du cœur d'Orléans
Conseil de santé d'Ottawa	ZAC du couloir du chemin Carp
Société de logement communautaire d'Ottawa	ZAC du village de Carp
Société d'aménagement communautaire du quartier du moulin de Manotick	ZAC de Vanier
Société d'aménagement des terrains communautaires d'Ottawa	ZAC de Manotick
ZAC de la rue Bank	Administration du mail de la rue Sparks
ZAC du village Westboro	ZAC du village de Somerset
ZAC de la rue Sparks	ZAC de la rue Preston
ZAC du quartier chinois de la rue Somerset	ZAC du marché By
	ZAC du centre-ville Rideau
	ZAC de Barrhaven
	ZAC de Wellington-Ouest
	ZAC de Kanata-Nord
	ZAC de Bells Corners
	ZAC centrale de Kanata

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

Les actifs, passifs, produits et charges (charges) interfonds ont tous été éliminés.

L'annexe 1 présente de l'information supplémentaire condensée relativement au Conseil de la bibliothèque publique d'Ottawa.

Hydro Ottawa et ses filiales sont comptabilisées selon la méthode modifiée de la comptabilisation à la valeur de consolidation, conformément à la méthode de comptabilisation généralement reconnue pour les entreprises publiques [voir la note 5]. Ces sociétés appliquent les Normes internationales d'information financière [« IFRS »]. Selon cette méthode, les méthodes comptables des entreprises ne sont pas rajustées pour les rendre conformes à celles de la Ville, et les opérations et soldes interorganismes ne sont pas éliminés. *Les autres éléments du résultat étendu de la société sont comptabilisés directement dans l'excédent accumulé et la dette nette de la Ville.*

Conseils scolaires

Les recettes fiscales, les autres produits, les charges, les actifs et les passifs relatifs aux activités des conseils scolaires ne sont pas présentés dans les présents états financiers consolidés, étant donné que les conseils scolaires sont des entités distinctes et que la Ville n'exerce aucun contrôle sur les activités de ces conseils et n'y participe d'aucune façon.

Utilisation d'estimations et incertitude quant à la mesure

La préparation des états financiers consolidés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses en ce qui concerne les passifs au titre des avantages sociaux, les appels en matière d'évaluation des impôts fonciers, les provisions pour litiges, les passifs au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées, les passifs au titre des sites contaminés et les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports. La Ville établit ces estimations et hypothèses en se fondant sur la meilleure information dont elle dispose et en faisant appel à son jugement et les montants réels peuvent différer considérablement de ces estimations.

Produits et charges

Les produits et les charges sont présentés selon la comptabilité d'exercice qui permet de constater les produits à mesure qu'ils sont gagnés et qu'ils peuvent être mesurés et de constater les charges à mesure qu'elles sont engagées et qu'elles peuvent être mesurées suivant la réception des biens ou des services.

Recettes fiscales

Chaque année, la Ville impose et perçoit des taxes foncières aux fins municipales, des taxes scolaires pour le compte de la province d'Ontario [la « Province »] aux fins de l'éducation, des paiements versés en remplacement d'impôts, des charges au titre des

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

amélioration locales et autres charges [voir la note 19]. L'autorité qui impose et perçoit les taxes foncières est établie en vertu de la Loi sur les municipalités de 2001, de la Loi sur l'évaluation foncière, de la Loi sur l'éducation et d'autres lois.

Les recettes fiscales se composent d'opérations sans contrepartie. Elles sont comptabilisées au cours de la période à laquelle la cotisation se rapporte et où des estimations raisonnables des montants peuvent être établies. Les produits annuels incluent également les rajustements liés aux exercices précédents qui ne pouvaient être estimés avant l'exercice considéré.

Paiements de transfert

Les paiements de transfert sont des transferts des ordres administratifs supérieurs qui ne résultent pas de transactions d'échange. Les paiements de transfert sont constatés au cours des exercices où ils se produisent à condition qu'ils soient autorisés que les critères d'admissibilité et de stipulations soient remplis et que des estimations raisonnables des montants puissent être effectuées.

De plus, la Ville verse des paiements à des particuliers ou à des organisations. Ces paiements de transfert sont comptabilisés à titre de charges une fois qu'ils sont autorisés et que les bénéficiaires ont satisfait aux critères d'admissibilité, le cas échéant.

Redevances et frais d'utilisation

Les redevances et frais d'utilisation comprennent les tarifs du transport en commun; les tarifs pour les services publics et la gestion de l'eau, des eaux usées et des déchets solides; les droits de licence; les frais d'utilisation de divers programmes et les frais relatifs à certaines activités. Les produits sont comptabilisés lorsque l'activité a lieu ou lorsque les services sont rendus.

Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports

Les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports sont des actifs donnés sous forme de dons ou d'apports à la Ville par les promoteurs. Les produits sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel les actifs ont été reçus sous forme d'apports et ont été comptabilisés à la juste valeur marchande à la date de l'apport.

Redevances d'aménagement

Les redevances d'aménagement sont des droits non récurrents prélevés par la Ville sur les nouvelles propriétés résidentielles et non résidentielles qui servent à financer une partie des infrastructures liées à la croissance. Le pouvoir de mettre en application des redevances d'aménagement est décrit dans la loi provinciale et les modalités opérationnelles ainsi que le barème des redevances sont présentés dans le règlement de la Ville. Les redevances d'aménagement sont établies et comptabilisées en fonction du type de services offerts. Le montant des redevances varie selon le type d'habitation et

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

l'emplacement dans la Ville et tient compte des différents coûts réels engagés pour établir et fournir le service. Les redevances d'aménagement visent à ce que les coûts engagés dans le cadre de la croissance soient couverts par la croissance même et que le financement des dépenses en immobilisations nécessaires aux fins de la nouvelle croissance n'alourdisse pas le fardeau des contribuables.

Les fonds aux fins des projets d'investissement sont transférés conformément aux règlements prévoyant que les redevances d'aménagement seront uniquement imputées aux projets lorsque les coûts sont engagés. Le pouvoir de contracter des dépenses liées à la croissance est accordé chaque année dans le cadre du processus d'établissement du budget de la Ville et porte seulement sur les projets d'investissement admissibles au financement présentés dans l'étude préliminaire actuelle sur les redevances d'aménagement. Les soldes des fonds liés aux redevances d'aménagement font l'objet d'un suivi annuel dans le cadre du processus d'approbation du budget d'immobilisations pour s'assurer qu'ils respectent les politiques générales adoptées par le Conseil. Les redevances d'aménagement sont comptabilisées dans les produits lorsque les charges connexes sont engagées.

Revenus de placement

Les revenus de placement sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils sont gagnés. Ils comprennent également les revenus du fonds de dotation de la Ville et sont conformes à la politique de placement et aux procédures adoptées par le Conseil municipal.

Autres produits

Les autres produits comprennent les produits tirés de la vente de terrains de la compensation au titre des espaces verts et d'autres produits divers. Les montants reçus ayant trait à des produits qui seront gagnés au cours d'un exercice ultérieur sont reportés et comptabilisés à titre de produits reportés.

Instruments financiers

Les instruments financiers de la Ville sont composés de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des comptes débiteurs, des placements, le remboursement de prêt, des comptes créditeurs et charges à payer, des intérêts courus, de la dette à long terme nette, des emprunts hypothécaires et autres passifs.

La Ville recourt à des instruments financiers dérivés comprenant des swaps bancaires pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt lié à sa dette. La Ville ne recourt pas à des instruments financiers à des fins de négociation ou de spéculation. La Ville recourt à des swaps bancaires pour gérer les fluctuations des prix des produits de base. Ces swaps bancaires servent à établir un prix fixe à l'égard d'une quantité spécifique pour une période déterminée et sont réglés à des dates précises correspondant à la période déterminée. Les

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

swap entraînent un paiement à verser à la contrepartie ou à recevoir de celle-ci. Les gains (montants reçus) ou les pertes (montants versés) sont comptabilisés au cours de la période où le produit de base sous-jacent est livré.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les placements très liquides dont les échéances initiales sont de 90 jours ou moins à compter de la date à laquelle les titres sont achetés.

Placements

Les placements sont comptabilisés au coût après amortissement moins les montants radiés afin de refléter une baisse permanente de la valeur. Les placements se composent de placements autorisés en vertu des dispositions de la Loi sur les municipalités et comprennent des instruments financiers émis par le gouvernement canadien et des banques des annexes I, II et III ainsi que des titres adossés à des créances et du papier commercial admissible. *Les placements du fonds de dotation comprennent également des actions canadiennes et des obligations de sociétés autorisées par le Règlement provincial 438/97 et la politique de placement approuvée par le Conseil municipal.* Les placements dont les échéances initiales sont supérieures à 90 jours sont inscrits à titre de placements à l'état de la situation financière consolidé.

Remboursement de prêt

Lorsque la Ville a le droit contractuel de recevoir de l'argent de l'emprunteur, elle comptabilise le remboursement de prêt dans l'état de la situation financière consolidée. Au départ, elle le comptabilise au coût. Si les circonstances justifient une réévaluation du prêt, la Ville déclarera le remboursement de prêt net de toute provision ou réduction de valeur connexe. Toute modification des provisions pour moins-value, le cas échéant, sera prise en compte, à titre de dépenses, dans les états consolidés des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé. Les revenus d'intérêts d'un prêt à rembourser sont constatés lorsqu'ils sont gagnés et reflétés dans les états consolidés des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé.

Produits reportés

Certains montants reçus en vertu de lois, de règlements ou de contrats peuvent uniquement être affectés à l'exécution de certains programmes ou à l'achèvement de certains travaux. En outre, la Ville perçoit certaines redevances et certains frais d'utilisation en contrepartie de services qu'elle n'a pas encore rendus. Ces montants sont présentés à titre de produits reportés et sont comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où les charges connexes sont engagées à condition que les critères d'admissibilité et de stipulations soient respectés.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

Avantages sociaux

La Ville a adopté les méthodes comptables suivantes en ce qui a trait aux régimes d'avantages sociaux :

[a] Les coûts relatifs aux avantages postérieurs à l'emploi sont comptabilisés à titre de passifs lorsqu'il se produit un fait créant une obligation pour la Ville. Les coûts sont établis par calcul actuariel à l'aide des paiements de revenus futurs prévus, des coûts liés au maintien des soins de santé et des honoraires versés aux administrateurs indépendants de ces régimes, calculés selon la valeur actualisée.

[b] Les coûts relatifs aux avantages complémentaires de retraite sont comptabilisés à titre de passifs lorsqu'il se produit un fait créant une obligation pour la Ville. Les coûts sont établis par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services et les hypothèses les plus probables de la direction concernant l'âge de départ à la retraite des salariés, la progression des salaires, les coûts prévus des soins de santé et le rendement des placements des régimes.

[c] Les coûts des modifications des régimes au titre des services rendus antérieurement par les salariés doivent être comptabilisés dans la période au cours de laquelle la modification est apportée. Les effets d'un gain ou d'une perte découlant de règlements ou de compressions sont passés en charges durant la période où ils surviennent. Les gains et les pertes actuariels nets liés aux avantages sociaux sont amortis sur la durée moyenne estimative résiduelle d'activité du groupe de salariés actifs concerné. Les avantages sociaux futurs sont actualisés à l'aide des taux d'intérêt actuels des obligations à long terme émises par la Ville.

[d] Les coûts des obligations au titre des assurances et de la sécurité professionnelles sont comptabilisés à titre de passifs lorsqu'il se produit un fait créant une obligation pour la Ville. Les passifs sont déterminés sur une base actuarielle en fonction des réclamations estimatives futures à assurer. Ces estimations reposent sur un certain nombre d'hypothèses à l'égard notamment des taux d'intérêt et des taux d'inflation futurs, et de l'historique de réclamations avec les employés de la Ville.

[e] Les coûts des prestations de cessation d'emploi et des absences rémunérées sont comptabilisés lorsqu'il se produit un fait créant une obligation pour la Ville; ces coûts comprennent les paiements de revenus futurs prévus les coûts liés au maintien des soins de santé et les honoraires versés aux administrateurs indépendants de ces régimes calculés selon la valeur actualisée.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

Régimes de retraite

La Ville a adopté les méthodes comptables suivantes en ce qui a trait aux régimes de retraite :

[a] Les cotisations à un régime multiemployeurs à prestations déterminées sont passées en charges au moment où elles sont exigibles.

[b] L'évaluation actuarielle est établie selon la méthode de répartition des prestations au prorata des services validés. Elle repose également sur les meilleures estimations et les hypothèses les plus probables de la direction notamment celles concernant l'âge de départ à la retraite des salariés, la progression des salaires, ainsi que le rendement des placements des régimes, lesquelles sont utilisées pour actualiser des prestations. Les actifs des régimes sont évalués au moyen d'une valeur liée au marché, calculée sur une période de trois ans

Litiges et éventualités

Les coûts estimatifs pour régler les réclamations et les réclamations éventuelles sont déterminés d'après l'information disponible. Si ces coûts sont jugés comme probables et peuvent être estimés de façon raisonnable, le montant des réclamations est comptabilisé à titre de charges dans l'état des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé consolidé et compris dans le passif à l'état de la situation financière consolidée. Si ces coûts ne peuvent être déterminés, aucun passif n'est comptabilisé dans l'état de la situation financière consolidé.

Passifs au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées

Les charges estimatives de fermeture et d'entretien des décharges contrôlées de déchets solides sont établies en fonction des charges futures sur 25 ans, rajustées selon l'inflation et actualisées en dollars courants. Ces coûts sont présentés à titre de passifs dans l'état de la situation financière consolidé

Sites contaminés

Une fois tous les critères de comptabilisation respectés, la Ville comptabilise un passif à titre d'estimation du coût à engager dans l'assainissement des sites contaminés pour qu'ils respectent les normes environnementales propres à leur utilisation actuelle ou antérieure.

Actifs non financiers

Les actifs non financiers ne peuvent être utilisés par la Ville pour acquitter des dettes existantes; ils sont destinés à être utilisés pour la fourniture de services. Ces actifs non

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

financiers ont une durée de vie utile s'étendant au-delà de l'exercice considéré et ne sont pas destinés à la vente dans le cours normal des activités.

[a] Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, lequel comprend les montants directement liés à l'acquisition, à la construction, au développement ou à la mise en valeur d'un actif. Les coûts, moins la valeur résiduelle, des immobilisations corporelles, compte non tenu du terrain, sont amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative comme suit :

Tableau 12— Durée de vie utile d'immobilisations corporelles

Actifs — Durée de vie utile — années	Minimum	Maximum
Bâtiments et améliorations	20	100
Infrastructure linéaire — routes	50	75
Infrastructure linéaire — aqueduc/eaux usées	50	100
Infrastructure linéaire — train léger sur rail [« TLR »]	30	100
Améliorations foncières	50	200
Machinerie et immobilisations de production	5	50
Véhicules	5	30

Les actifs en cours de construction ne sont pas amortis. L'amortissement des actifs commence au cours du mois qui suit la date de mise en service.

[b] Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports

Les immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports ont été comptabilisées à leur juste valeur marchande à la date de l'apport et sont présentées dans les produits de l'exercice au cours duquel elles sont reçues sous forme d'apports.

[c] Actifs incorporels

Les actifs incorporels et les ressources naturelles qui n'ont pas été achetés ne sont pas comptabilisés à titre d'actifs dans les états financiers consolidés.

[d] Capitalisation des intérêts

La politique de la Ville à l'égard des immobilisations corporelles ne permet pas la capitalisation des intérêts débiteurs payés par la Ville relativement à l'acquisition ou à la construction d'une immobilisation corporelle.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

[e] Contrats de location (baux)

Les contrats de location sont classés comme des contrats de location-exploitation ou de location-acquisition. Les contrats de location qui prévoient le transfert de la quasi-totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété du bien immobilier sont comptabilisés à titre de contrats de location-acquisition dans le passif. Tous les autres contrats de location sont comptabilisés à titre de contrats de location-exploitation, et les paiements s'y rapportant sont imputés aux charges à mesure qu'ils sont versés.

[f] Stocks

Les stocks détenus à des fins de consommation sont comptabilisés au moindre du coût ou du coût de remplacement.

Réserves

Les réserves comprennent les fonds mis de côté par le Conseil à des fins précises [voir la note 17]. Ces réserves mises de côté en vertu d'une loi, d'un règlement ou d'une entente sont comptabilisées à titre de produits reportés dans l'état de la situation financière consolidé.

Prises de position comptables futures

Les normes en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er avril 2022 (leur adoption anticipée est permise).

- [i] **SP 1201 — Présentation des états financiers** (« SP 1201 ») remplace la norme SP 1200, conformément à la norme SP 3450, Instruments financiers (« SP 3450 »), et prévoit un nouvel état des gains et pertes de réévaluation distinct de l'état des résultats. Ce nouvel état comprend les gains et les pertes non réalisés résultant de la réévaluation des instruments financiers, les éléments libellés en devises ainsi que la quote-part du gouvernement dans les autres éléments du résultat étendu lorsque le gouvernement inclut les résultats d'entreprises publiques et de partenariats commerciaux.
- [ii] **SP 3041 — Placements de portefeuille** (« SP 3041 ») remplace la norme SP 3040 et a supprimé la distinction entre les placements temporaires et les placements de portefeuille. Ce chapitre a été modifié pour le rendre conforme à la norme SP 3450 et les fonds communs de placement ne sont plus exclus de son champ d'application. Au moment de l'adoption des normes SP 3450 et SP 3041, la norme SP 3030 — Placements temporaires ne s'appliquera plus.
- [iii] **SP 2601 – Conversion des devises** (« SP 2601 ») remplace la norme SP 2600 et exige que le cours du change soit converti au cours en vigueur à la date des états

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

financiers pour les actifs et les passifs monétaires libellés en devises et les éléments non monétaires libellés en devises classées dans la catégorie des instruments financiers évalués à la juste valeur. Les gains et les pertes non réalisés doivent être présentés dans l'état des gains et pertes de réévaluation. Les gains et les pertes sur les actifs et passifs monétaires à long terme sont amortis sur la durée de vie utile de l'élément.

[iv] **SP 3450 — Instruments financiers** (« SP 3450 ») établit les normes de comptabilisation d'évaluation et de présentation des instruments financiers dérivés et non dérivés. La norme exige l'évaluation de la juste valeur des dérivés et des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif; tous les autres instruments financiers peuvent être évalués au coût/au coût après amortissement ou à la juste valeur selon le choix du gouvernement. Les gains et les pertes non réalisés sont présentés dans le nouvel état des gains et pertes de réévaluation. Les informations sur la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers ainsi qu'une clarification de la décomptabilisation d'un passif financier doivent être fournies.

[v] **SP 3280 — Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations** (« SP 3280 ») exige des entités du secteur public qu'elles comptabilisent les obligations liées à la mise hors service d'immobilisations. Une obligation liée à la mise hors service est une obligation juridique afférente à la mise hors service d'une immobilisation corporelle. Le coût de mise hors service d'une immobilisation corporelle contrôlée par une entité du secteur public s'ajoute à la valeur comptable de l'immobilisation corporelle en cause et est passé en charges de manière logique et systématique. Le coût de mise hors service d'une immobilisation ne faisant plus l'objet d'un usage productif est passé en charges. Les évaluations ultérieures du passif au titre d'une obligation liée à la mise hors service peuvent entraîner soit une variation de la valeur comptable de l'immobilisation corporelle en cause, soit une charge, selon la nature de la réévaluation et selon que l'immobilisation fait encore ou non l'objet d'un usage productif. Dès l'adoption de la norme SP 3280, les obligations liées aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées relèveront de cette nouvelle norme et la norme SP 3270 — Obligations relatives aux activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides (« SP 3270 »), quant à elle, ne s'appliquera plus.

Les normes en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1er avril 2023 (leur adoption anticipée est permise).

SP 3400 – Revenus (« PS 3400 ») propose un cadre qui divise les revenus en deux catégories de revenus : les revenus (produits d'opérations) avec contrepartie et les revenus unilatéraux. La constatation des revenus d'exploitations avec contrepartie

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES [SUITE]

se fait lorsque l'entité du secteur public remplit les obligations de prestation. S'il n'y a aucune obligation de prestation, il s'agit de revenus (produits) unilatéraux. La constatation des revenus unilatéraux se fait lorsque l'entité du secteur public a le pouvoir de revendiquer ou de prélever une entrée de ressources économiques et qu'un événement passé donne naissance à une créance sur ces ressources économiques.

La Ville évalue toujours l'incidence des normes susmentionnées. Bien que le moment de l'adoption puisse varier, certaines normes doivent être adoptées simultanément. Les exigences des normes SP 1201, SP 3450, SP 2601 et SP 3041 doivent être adoptées en même temps.

3. DÉBITEURS

Les débiteurs comprennent ce qui suit :

Tableau 13— Débiteurs

Comptes débiteurs	2020	2019
Taxes et frais d'utilisation	185 852 \$	165 218 \$
Gouvernement fédéral	282 635	323 313
Gouvernement provincial	263 310	132 939
Comptes clients	82 989	57 201
Total des débiteurs	814 786 \$	678 671 \$

4. PLACEMENTS

La juste valeur marchande des placements de la Ville est fondée sur des sources d'établissement des prix qui réunissent des données sur une base quotidienne en provenance des activités boursières observables sur les marchés secondaires. Les placements sont composés de ce qui suit :

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

4. PLACEMENTS [SUITE]

Tableau 14— Ventilation des placements de 2020

Placements	Coût	2020	
		Juste valeur marchande	Valeur comptable
Obligations du gouvernement fédéral	359 143 \$	363 930 \$	359 143 \$
Obligations du gouvernement provincial	218 912	226 961	218 912
Obligations d'administrations municipales	239 371	247 555	239 371
Sociétés (revenu fixe)	152 178	153 916	152 178
Fonds de dotation	163 305	199 888	163 305
Autre	41 770	52 441	41 770
Valeurs totales	1 174 679 \$	1 244 691 \$	1 174 679 \$

Tableau 15— Ventilation des placements de 2019

Placements	Coût	2019	
		Juste valeur du marché	Valeur comptable
Obligations du gouvernement fédéral	128 043 \$	129 202 \$	128 043 \$
Obligations du gouvernement provincial	202 216	205 097	202 216
Obligations d'administrations municipales	209 170	211 087	209 170
Sociétés (revenu fixe)	289 772	290 277	289 772
Fonds de dotation	166 440	198 848	166 440
Autre	30 930	40 344	30 930
Valeurs totales	1 026 571 \$	1 074 855 \$	1 026 571 \$

Le portefeuille des obligations des administrations municipales de la Ville comprend des débetures de la Ville d'Ottawa portant intérêt à un taux nominal allant de 3,40 % à 5,30 % [en 2019 – 3,05 % à 5,30 %], dont la valeur comptable s'élève à 924 \$ [en 2019 – 1,781 \$].

Les titres du fonds de dotation sont choisis par des gestionnaires de portefeuille professionnels engagés par la Ville et sont conformes à la politique de placement et aux procédures adoptées par le Conseil municipal. Fondé sur la valeur du marché au 31 décembre 2020, le fonds de dotation a été réparti comme suit : placements en espèces et en quasi-espèces (2,0 %), obligations canadiennes (34,9 %) et actions canadiennes (63,1 %).

Le poste Divers comprend des certificats de placement garanti, du papier commercial, des titres adossés à des créances et des parts dans le portefeuille de placement en titres de capitaux propres du programme One Investment géré par une filiale de la Municipal Finance Officers' Association de l'Ontario.

Le rendement moyen pondéré des placements détenus au 31 décembre 2020 s'élève à 1,36 % [2019 – 2,26 %]. Les placements arrivent à échéance du 7 janvier 2021 au 3 juin 2065 [2019 – 10 janvier 2020 au 3 juin 2065].

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

4. PLACEMENTS [SUITE]

Conformément à la politique de placement du fonds de dotation adopté par le Conseil municipal, les revenus de placement sont versés à la Ville au moindre de 6,5 % ou des revenus réels du fonds de dotation, pourvu que la valeur marchande du fonds de dotation ne diminue pas en deçà du placement initial de 200 000 \$. En 2020, un montant de 13 000 \$ [2019 – 13 411 \$] a été versé par le fonds de dotation à la Ville.

5. PLACEMENT DANS UNE ENTREPRISE PUBLIQUE

Placement [détenu à 100 %] dans Hydro Ottawa

Le tableau ci-dessous présente l'information financière supplémentaire condensée selon les IFRS au titre d'Hydro Ottawa :

Tableau 16 — Information financière condensée au titre d'Hydro Ottawa — Actifs

Actifs [au 31 décembre]	2020	2019
Actifs à court terme	260 310 \$	317 786 \$
Immobilisations	1 903 389	1 746 867
Autres actifs	127 108	97 831
Total des actifs	2 290 807	2 162 484

Tableau 17 Information financière condensée au titre d'Hydro Ottawa — Passifs

Passifs [au 31 décembre]	2020	2019
Passifs à court terme	428 635	373 690
Autres passifs	1 381 948	1 318 497
Total des passifs	1 810 583	1 692 187
Total des actifs nets	480 224 \$	470 297 \$

Tableau 18 — Information financière condensée au titre d'Hydro Ottawa — Actifs nets

Actifs nets constitués du placement dans Hydro Ottawa [au 31 décembre]	2020	2019
Actions ordinaires [100 %]	228 453 \$	228 453 \$
Bénéfices non répartis	250 967	239 447
Cumul des autres éléments du résultat étendu	804	2 397
Total des actifs nets	480 224 \$	470 297 \$

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

5. PLACEMENT DANS UNE ENTREPRISE PUBLIQUE [SUITE]

Tableau 19 — Information financière condensée au titre d'Hydro Ottawa — Résultats de fonctionnement

Résultats de fonctionnement [pour l'exercice clos le 31 décembre]	2020	2019
Total des produits	1 272 593 \$	1 178 394 \$
Total des charges	1 238 473	1 145 872
Produits nets	34 120 \$	32 522 \$

La différence de 93 \$ entre la quote-part de bénéfices de l'entreprise publique en 2019 (32 429 \$) indiquée dans l'état des activités consolidé et l'excédent cumulé et le revenu net indiqués dans les états financiers d'Hydro Ottawa (32 522 \$) correspond à un rajustement aux bénéfices non répartis attribuable à l'intérêt sur la vente d'actions non contrôlées par la Ville. La Ville, à titre de porteur d'actions ordinaires d'Hydro Ottawa, a le droit de recevoir des dividendes lorsqu'ils sont déclarés par le conseil d'administration d'Hydro Ottawa. En 2020, des dividendes totalisant 22 600 \$ ont été reçus [22 300 \$ en 2019] relativement aux activités de 2019. Des dividendes totalisant 20 800 \$ devraient être reçus en 2021 relativement aux activités d'Hydro Ottawa en 2020. Au cours de l'exercice, la Ville a acheté de l'électricité auprès d'Hydro Ottawa à des prix et selon des modalités approuvées par la Commission de l'énergie de l'Ontario. De plus les opérations suivantes ont eu lieu durant l'exercice:

Tableau 20— Opérations avec Hydro Ottawa

Services achetés à Hydro Ottawa par la Ville	2020	2019
Consultation en gestion de l'énergie	8 559 \$	4 585 \$
Autres services	11 354	18 647
Redevances versées à la Ville par Hydro Ottawa	2020	2019
Impôts fonciers, carburant, permis et autres services	5 689 \$	5 155 \$

Au 31 décembre 2020, les comptes débiteurs d'Hydro Ottawa comprenaient un montant de 19 581 \$ [16 965 \$ en 2019] relativement aux opérations susmentionnées, tandis que les comptes créditeurs et charges à payer d'Hydro Ottawa comprenaient un montant de 372 \$ [170 \$ en 2019] devant être versé à la Ville et à ses filiales.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

6. REMBOURSEMENT DES PRÊTS

Tableau 21 — Remboursement des prêts

	2020	2019
Remboursement des prêts	224 243 \$	0 \$

En 2017, la Ville a conclu une convention de cession et de prise en charge avec les prêteurs à long terme de la première étape du projet de transport sur rail léger. Dans le cadre de cette convention, les prêteurs à long terme ont transféré tous les droits et les obligations découlant de la convention de crédit avec Project Co (emprunteur) à la Ville (cessionnaire). L'emprunt en cours de remboursement a été émis à un taux d'intérêt de 4,89 % et arrivera à échéance le 30 juin 2047. Les paiements en cours, composés du capital et de l'intérêt, sont acquittés tous les trimestres. À chaque versement, le montant principal de l'emprunt est réduit et la partie du paiement de l'intérêt est comptabilisée à titre de revenus tirés d'intérêts. Le montant initial du prêt à rembourser s'élevait à 225 000 \$ et a d'abord été déclaré sur une base nette à titre de dette à long terme nette. Voir la note 24 sur les chiffres comparatifs, pour en savoir plus à ce sujet.

Tableau 22 — Paiements du capital sur le remboursement du prêt du train léger sur rail

Remboursement des prêts	
2021	5 192 \$
2022	7 038
2023	7 382
2024	7 731
2025	7 984
2026 et par la suite	188 916
Valeurs totales	224 243 \$

En 2019, la Ville a également affecté les produits reçus de Project Co aux coûts du service de la dette payés aux prêteurs à long terme, ce qui correspond à un montant de 11 008 \$ dans les états consolidés des résultats et n'a aucun effet sur l'excédent accumulé (voir la note 24 sur les chiffres comparatifs, pour en savoir plus à ce sujet). En 2020, des intérêts créditeurs de 10 992 \$ prélevés sur le remboursement des prêts ont été comptabilisés à titre de revenus de placement dans les états consolidés des résultats et de l'excédent accumulé.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

7. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Les créditeurs et charges à payer comprennent ce qui suit :

Tableau 23 — Créditeurs et charges à payer

Créditeurs et charges à payer	2020	2019
Dettes fournisseurs et charges à payer	807 311 \$	751 534 \$
Charges salariales à payer et retenues à la source	138 927	148 817
Total des créditeurs et charges à payer	946 238 \$	900 351 \$

8. PRODUITS REPORTÉS

Les produits reportés mis de côté à des fins précises en vertu de lois, de règlements ou de contrats sont comme suit :

Tableau 24 — Produits reportés

Produits reportés	2020	2019
Redevances d'aménagement	684 874 \$	566 477 \$
Autres paiements de transfert	98 014	44 769
Autres produits reportés	54 930	55 740
Code du bâtiment	30 473	31 196
Compensation au titre des espaces verts	60 416	48 093
Total des produits reportés	928 707 \$	746 275 \$

9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE

Les passifs au titre des avantages sociaux futurs et des régimes de retraite comprennent ce qui suit :

Tableau 25 — Avantages sociaux futurs et régimes de retraite

Avantages sociaux futurs et régimes de retraite	2020	2019
Avantages sociaux futurs	690 392 \$	677 425 \$
Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa	0	(1 399)
Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa — Coût de la vie	16 236	16 286
Total	706 628 \$	692 312 \$

[a] Avantages sociaux futurs

Les passifs au titre des avantages sociaux futurs de la Ville au 31 décembre 2020, avec informations comparatives pour 2019, sont comme suit :

VILLE D'OTTAWA
 NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
 31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]

Tableau 26 — Avantages sociaux futurs

Avantages sociaux futurs	2020	2019
Avantages complémentaires de retraite	229 712 \$	224 439 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	351 630	335 506
Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail [CSPAAT]	109 050	117 480
Total	690 392 \$	677 425 \$

Les régimes de retraite à prestations déterminées ayant trait aux avantages complémentaires de retraite et aux avantages postérieurs à l'emploi offrent différents avantages aux salariés retraités ainsi qu'aux salariés actifs et aux salariés en congé d'invalidité de longue durée, y compris une assurance salaire, une assurance médicale, une assurance dentaire, une assurance vie, des indemnités d'accident du travail et des crédits de congé de maladie.

La Ville est un employeur de l'annexe 2 en vertu de la *Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail* et, à ce titre, elle est entièrement responsable du financement de ses frais d'assurance pour la sécurité professionnelle. Les obligations à payer représentent la valeur actualisée des prestations futures liées aux réclamations existantes.

La continuité des avantages complémentaires de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi et des avantages au titre de la CSPAAT de 2020 se présente comme suit :

Tableau 27 — Continuité des avantages sociaux

Continuité des avantages sociaux	Complémentaire de la retraite	Postérieurs à l'emploi	CSPAAT	Total
Solde au début de l'exercice	224 439 \$	335 506 \$	117 480 \$	677 425 \$
Coût des prestations au titre des services rendus en cours d'exercice/coûts des nouvelles réclamations	9 317	51 676	15 734	76 727
Intérêts débiteurs	5 449	8 036	3 605	17 090
Amortissement de la perte actuarielle (gain)	(1 210)	(2 423)	731	(2 902)
Prestations versées	(8 283)	(41 165)	(28 500)	(77 948)
Solde à la fin de l'exercice	229 712 \$	351 630 \$	109 050 \$	690 392 \$

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]

Les charges au titre des avantages complémentaires de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi ainsi que de la CSPAAT, d'un montant de 90 916 \$ [102 233 \$ en 2019], sont constatées à l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé.

Les passifs au titre des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi sont calculés en fonction des débours futurs estimatifs exigés en vertu d'ententes contractuelles avec diverses unités de négociation de salariés municipaux. Ces estimations reposent sur un certain nombre d'hypothèses à l'égard des coûts prévus des prestations qui dépendent de la composition démographique des divers groupes, des taux d'intérêt et des taux d'inflation futurs.

Les passifs au titre de la CSPAAT sont calculés en fonction des réclamations à assurer futures estimatives. Ces estimations reposent sur un certain nombre d'hypothèses à l'égard notamment des taux d'intérêt et des taux d'inflation futurs, et de l'historique de réclamations avec les employés de la Ville. La Ville a engagé un cabinet d'actuariat-conseil pour établir son obligation à l'égard des avantages complémentaires de retraite, des avantages postérieurs à l'emploi et des avantages au titre de la CSPAAT.

En raison de la complexité de l'évaluation des régimes, les évaluations actuarielles sont effectuées de façon périodique. Les passifs au titre des avantages complémentaires de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi présentés dans les présents états financiers consolidés reposent sur une évaluation au 30 septembre 2020, extrapolée jusqu'au 31 décembre 2020. Le passif au titre des avantages liés à la CSPAAT présenté dans les présents états financiers consolidés repose sur une évaluation au 31 décembre 2018, extrapolée jusqu'au 31 décembre 2020.

Des gains ou des pertes sont enregistrés chaque année par suite de modifications apportées aux hypothèses ou de corrections ou clarifications apportées à la conception du régime par la Ville. Ces gains ou ces pertes sont amortis sur la durée moyenne estimative résiduelle d'activité des groupes de salariés actifs concernés à partir de l'exercice qui suit le gain ou la perte. L'amortissement de la perte actuarielle de 2020 d'un montant de 56 005 \$ [2019 — gain de 41 274 \$] relative aux avantages complémentaires de retraite et aux avantages postérieurs à l'emploi commencera à l'exercice 2021. L'amortissement de la perte actuarielle de 2020 d'un montant de 41 490 \$ [2019 — perte de 13 663 \$] relative aux avantages au titre de la CSPAAT commencera à l'exercice 2021.

Les hypothèses actuarielles importantes retenues par la Ville pour évaluer ses obligations et coûts découlant des prestations constituées pour les avantages complémentaires de retraite, les avantages postérieurs à l'emploi et les avantages au titre de la CSPAAT sont les suivantes :

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]

Tableau 28 — Hypothèses actuarielles

Hypothèses actuarielles	2020	2019
Taux d'actualisation	2,60 %	3,20 %
Taux d'inflation	2,00 %	2,00 %
Taux de croissance des salaires	De 1,5 % à 2,5 % en 2020 De 1,5 % à 2,5 % en 2021 De 1,75 % à 2,5 % par la suite	De 2 % à 2,5 % en 2020 De 2 % à 2,5 % en 2021 De 2 % à 2,5 % par la suite
Taux d'inflation des soins de santé	5,9 % diminuant graduellement à 4 % en 2040	5,9 % diminuant graduellement à 4 % en 2040

Une réserve à l'égard des avantages sociaux futurs a été constituée afin de réduire les incidences futures des obligations au titre des avantages sociaux futurs.

Au 31 décembre 2020, le solde de la réserve à l'égard des avantages sociaux futurs s'établissait à 52 579 \$ [59 949 \$ en 2019] [voir la note 17].

[b] Régimes de retraite

[i] Caisse de retraite des employés municipaux de l'Ontario

La Ville cotise au Régime de retraite des employés municipaux de l'Ontario [RREMO], un régime de retraite multiemployeurs, au nom de la plupart de ses salariés.

Le régime est un régime à prestations déterminées dans le cadre duquel le montant des prestations de retraite à verser aux salariés est déterminé en fonction des états de service et des taux de salaire. La cotisation de la Ville au RREMO pour 2020 a totalisé 133 428 \$ [126 970 \$ en 2019] au titre des services rendus au cours de l'exercice et est incluse à titre de charges dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé. Les salariés ont versé des cotisations égales à celles de la Ville pour ces deux exercices.

Le RREMO étant un régime de retraite multiemployeurs, la Ville ne comptabilise pas dans ses états financiers consolidés sa quote-part du déficit du régime de retraite de 7 600 000 \$ [excédent de 1 531 000 \$ en 2019], puisque cette responsabilité incombe à l'ensemble des municipalités de l'Ontario et à leurs employés.

Le montant cotisé au RREMO au titre des services passés pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 a totalisé 691 \$ [739 \$ en 2019] et est présenté à titre de charges dans l'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé.

[ii] Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa

La Ville est le promoteur de la Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa, régime à prestations déterminées qui offre des prestations de retraite aux salariés en fonction des états de

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

9. ENTENTES SUR LES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]

service et des taux de salaire. Par suite de l'instauration du RREMO, la Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa est devenue un groupe fermé en 1965. Au 31 décembre 2020, le régime ne comptait aucun membre actif et comptait 462 prestataires. En 2020, les prestations de retraite se sont élevées à 15 894 \$ [16 716 \$ en 2019]. Aucune cotisation des salariés ni aucune cotisation correspondante de l'employeur à ce régime de retraite n'ont été requises en 2020 ou en 2019 pour les services rendus au cours de ces exercices. Les cotisations de l'employeur pour les services passés étaient de néant en 2020 [néant en 2019].

Les actifs de la caisse de retraite présentés reposent sur une méthode d'évaluation selon laquelle les gains et les pertes en capital sur les actifs sont comptabilisés dans l'exercice suivant. Le passif (l'actif) présenté au titre des prestations constituées est comme suit :

Table 29 — Passif (actif) au titre des prestations constituées de la Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa

Caisse de retraite de la Ville d'Ottawa	2020	2019
Actifs de la caisse de retraite — à la fin de l'exercice	146 773 \$	156 361 \$
Obligation découlant des prestations constituées — à la fin de l'exercice	140 516	143 359
Excédent du régime	6 257	13 002
Pertes actuarielles non amorties	(7 278)	(6 328)
Provisions pour moins-value	13 535	17 931
Passif (actif) au titre des prestations constituées	0 \$	(1 399 \$)

Tableau 30 — Charges (revenus) au titre de la caisse de retraite

Charges	2020	2019
Amortissement des pertes (gains) actuarielles	6 328 \$	(10 248 \$)
Revenu d'intérêts au titre du régime de retraite	(533)	(912)
Variation de la provision pour moins-value	(4 396)	9 761
Total des charges (revenus) au titre du régime de retraite	1 399 \$	(1 399 \$)

Il n'y a pas de durée résiduelle d'activité dans ce régime.

L'évaluation actuarielle réalisée aux fins comptables était fondée sur un certain nombre d'hypothèses qui reposent sur les estimations les plus probables de la direction et qui sont conformes à la pratique actuarielle reconnue. Le taux d'inflation a été estimé à 2 % [2 % en 2019], le taux d'actualisation du régime a été estimé à 3,2 % [4,10 % en 2019].

Les obligations au titre des prestations constituées et les coûts découlant des prestations de retraite fluctueront à l'avenir en raison des modifications futures des méthodes et

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

9. ENTENTES SUR LES AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]

hypothèses actuarielles, de la participation aux régimes, des dispositions du régime et des règles législatives, ou par suite des gains ou des pertes actuariels réels.

La Ville d'Ottawa paie l'indexation du RREMO à raison de 55 % à 100 % de l'inflation. Ce complément au rajustement pour le coût de la vie est approuvé tous les ans dans le cadre du processus budgétaire de la Ville. L'obligation estimée au titre du régime de retraite si la Ville d'Ottawa met fin à l'indexation après le 1er janvier 2021 est de 16 236 \$. Ce montant est inclus dans le total des obligations au titre des ententes sur les avantages sociaux futurs et les régimes de retraite dans l'état de la situation financière consolidé.

Une évolution des résultats dans un sens différent de celui établi selon les hypothèses entraînera des gains ou des pertes qui seront compris dans le cadre d'évaluations comptables futures.

La dernière évaluation actuarielle déposée aux fins de la capitalisation, datée du 31 décembre 2019, établissait un excédent de 6 200 \$ [31 décembre 2017, un excédent de 8 900 \$] sur une base de continuité d'exploitation.

La valeur marchande des actifs du régime au 31 décembre 2020 s'élevait à 155 097 \$ [en 2019, 161 289 \$].

[iii] Régime de retraite des employés de la Commission de transport régionale d'Ottawa-Carleton.

La Ville est le promoteur du régime de retraite des employés de la Commission de transport régionale d'Ottawa-Carleton [OC Transpo], un régime à prestations déterminées qui offre des prestations de retraite aux employés en fonction des états de service et des taux de salaire. En date du 1er janvier 1999, OC Transpo optait pour le régime de retraite RREMO pour tous les employés et nouveaux membres de son personnel afin d'accumuler les prestations futures. Les membres du personnel qui prennent leur retraite et qui ont été en service avant 1999 et après 1998 recevront des revenus de retraite en vertu des deux régimes. Les prestations de retraite nettes versées en 2020 se sont élevées à 33 394 \$ [31 781 \$ en 2019]. Aucune cotisation des salariés ni aucune cotisation correspondante de l'employeur à ce régime de retraite n'ont été requises en 2020 ou en 2019 pour les services rendus au cours de ces exercices. Au cours de 2020, les cotisations de l'employeur pour les services passés se sont élevées à 2 \$ [à néant en 2019].

Les actifs de la caisse de retraite présentés reposent sur une méthode d'évaluation selon laquelle les gains et les pertes en capital sur les actifs sont comptabilisés en partie dans l'exercice au cours duquel ils ont été réalisés et le solde, dans l'exercice suivant. L'actif présenté au titre du régime est comme suit :

VILLE D'OTTAWA
 NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
 31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]

Tableau 31 — Actifs du régime de retraite des employés d'OC Transpo

Régime de retraite des employés d'OC Transpo	2020	2019
Actifs du régime de retraite des employés d'OC Transpo	663 113 \$	648 645 \$
Obligation découlant des prestations constituées — à la fin de l'exercice	578 507	546 849
Excédent du régime	84 606	101 796
Gains (pertes) actuariels non amortis	(8 609)	25 780
Provisions pour moins-value	93 215	76 016
Actif présenté au titre du régime	0 \$	0 \$

Tableau 32 — Charges au titre du régime de retraite des employés d'OC Transpo

Charges	2020	2019
Amortissement du gain actuariel	(12 260 \$)	(18 581 \$)
Revenu d'intérêts au titre du régime de retraite	(4 937)	(4 848)
Variation de la provision pour moins-value	17 199	23 429
Total des charges au titre du régime de retraite	2 \$	0 \$

La durée moyenne estimative résiduelle d'activité de ce régime est de quatre ans.

La valeur marchande des actifs du régime au 31 décembre 2020 s'élevait à 720 230 \$ [679 427 \$ en 2019]

L'évaluation actuarielle réalisée aux fins comptables était fondée sur un certain nombre d'hypothèses qui reposent sur les estimations les plus probables de la direction et qui sont conformes à la pratique actuarielle reconnue. Le taux d'inflation a été estimé à 2 % [2 % en 2019], le taux d'actualisation du régime a été estimé à 4,20 % [4,85 % en 2019] et les prévisions salariales à long terme aux fins actuarielles ont été estimées à 3 % [3,25 % en 2019].

Les obligations au titre des prestations constituées et les coûts découlant des prestations de retraite fluctueront à l'avenir en raison des modifications futures des méthodes et hypothèses actuarielles de la participation aux régimes, des dispositions du régime et des règles législatives, ou par suite des gains ou des pertes actuariels réels.

Une évolution des résultats dans un sens différent de celui établi selon les hypothèses entraînera des gains ou des pertes qui seront compris dans le cadre d'évaluations comptables futures.

La dernière évaluation actuarielle déposée aux fins de la capitalisation, datée du 1er janvier 2020, établissait un surplus de solvabilité de 17 321 \$ [7 794 \$ déficit de solvabilité en 2019]. En 2020, la Ville a versé une cotisation de 2 \$ [de néant en 2019] au régime.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS ET RÉGIMES DE RETRAITE [SUITE]

En 2020, le régime étant excédentaire, la Ville n'a dû acquitter aucun paiement spécial de solvabilité et a ainsi pu réduire le solde total de la lettre de crédit à 79 711 \$ [88 729 \$ en 2019], comme l'y autorise la législation en vigueur.

10. PASSIFS AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS-FERMETURE DES DÉCHARGES CONTRÔLÉES

La Loi sur la protection de l'environnement de l'Ontario prescrit les exigences réglementaires en matière de fermeture et d'entretien des décharges contrôlées. En vertu de cette loi, la Ville est responsable des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées de déchets solides. Les coûts relatifs à ces obligations sont inclus dans les charges de fonctionnement sur la durée résiduelle estimative des décharges contrôlées d'après l'utilisation. Le passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture de décharges en exploitation et non exploitées est comptabilisé dans l'état de la situation financière consolidé.

Tableau 33 — Passif au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées

Passifs au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées	2020	2019
Décharges en exploitation	23 360 \$	19 824 \$
Décharges non exploitées	14 679	14 707
Total	38 039 \$	34 531 \$

Décharges en exploitation

La Ville possède deux décharges contrôlées en exploitation, celle du chemin Trail et celle de Springhill. La Ville assume la totalité des coûts relatifs aux activités de fermeture et d'après-fermeture de ces décharges en exploitation. Au 31 décembre 2020, la capacité restante de la décharge contrôlée du chemin Trail était d'environ 4 571 061 mètres cubes [5 579 177 mètres cubes en 2019] la totalité devant être utilisée d'ici l'exercice 2036 [2041 en 2019]. La capacité restante de la décharge contrôlée de Springhill est d'environ néant [néant en 2019].

La fermeture des décharges contrôlées du chemin Trail et de Springhill comprendra le recouvrement des décharges, l'installation d'un système de régulation du drainage, et l'aménagement de puits de surveillance de l'eau souterraine et d'installations de récupération des gaz. Les activités d'après-fermeture de ces décharges devraient se dérouler au cours des 25 prochaines années.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

10. PASSIF AU TITRE DES ACTIVITÉS DE FERMETURE ET D'APRÈS-FERMETURE DES DÉCHARGES CONTRÔLÉES [SUITE]

La décharge de Springhill ne reçoit plus de déchets, mais elle n'est pas fermée. Un plan élaboré par un ingénieur-conseil tiers pour fermer les phases 1 à 4 est attendu pour bientôt. La Ville a engagé des discussions avec le gestionnaire du site et une stratégie est en cours d'élaboration en ce qui concerne les prochaines étapes.

Le passif estimatif lié aux décharges contrôlées est déterminé en fonction des dépenses futures, rajustées d'après un taux d'inflation établi selon l'Indice des prix à la consommation moyens des dix dernières années de 1,64 % [1,74 % en 2019], et actualisées en dollars courants au moyen du taux d'emprunt à long terme moyen de la Ville de 2,45 % [2,78 % en 2019]. Au 31 décembre 2020, ce montant estimatif s'établissait à 23 360 \$ [19 824 \$ en 2019]. Afin de réduire les incidences futures de ces obligations, la Ville a constitué des réserves pour les activités de ces sites. Au 31 décembre 2020, le solde de ces réserves s'établissait à 6 125 \$ [5 714 \$ en 2019] et était inclus dans les autres réserves discrétionnaires [voir la note 17].

Les charges totales estimatives non actualisées pour la période de 25 ans suivant la fermeture s'élèvent à environ 37 823 \$ [38 681 \$ en 2019].

Décharges non exploitées

La Ville a désigné un total de 44 décharges non exploitées ou fermées. De ce total, 15 décharges doivent faire l'objet d'un suivi continu au cours des 25 prochaines années. Les activités d'après-fermeture des décharges contrôlées incluront le contrôle des eaux souterraines et des eaux de surface, l'entretien des structures de drainage, la surveillance du lixiviat et du gaz d'enfouissement, et l'entretien du recouvrement de la décharge.

Le passif estimatif lié aux décharges non exploitées ou fermées est déterminé en fonction des dépenses futures, rajustées d'après un taux d'inflation établi selon l'Indice des prix à la consommation moyens des dix dernières années de 1,64 % [1,74 % en 2019], et actualisées en dollars courants au moyen du taux d'emprunt à long terme moyen de la Ville de 2,45 % [2,78 % en 2019]. Au 31 décembre 2020, la valeur actualisée estimative des dépenses futures à engager pour les activités d'après-fermeture des décharges non exploitées s'élevait à 14 679 \$ [14 707 \$ en 2019]. Les charges totales estimatives non actualisées pour la période d'après-fermeture de 25 ans s'élèvent à environ 15 837 \$ [16 191 \$ en 2019].

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

11. SITES CONTAMINÉS

Les sites contaminés résultent de la contamination présente dans l'air, le sol, l'eau ou les sédiments d'une substance chimique, organique ou radioactive ou d'un organisme vivant qui dépasse une norme environnementale. Le passif a trait aux décharges qui ne font plus l'objet d'un usage productif et dont la Ville est responsable ou s'est rendue responsable de l'assainissement, pour lesquelles il est prévu que des avantages économiques futurs seront abandonnés et dont les coûts peuvent être estimés de façon raisonnable.

Les passifs comptabilisés correspondent aux coûts estimatifs liés à la gestion et à l'assainissement des sites contaminés où la Ville devra probablement engager des coûts. L'estimation du passif comprend les coûts qui sont directement imputables aux activités d'assainissement et tient compte des coûts qui devront être engagés afin de rétablir le site selon la norme actuelle applicable à la même utilisation que celle antérieure à la contamination. Les hypothèses utilisées pour estimer le montant du passif comprennent une évaluation unique de la profondeur du sol à enlever et à éliminer pour chaque site ainsi que les coûts d'excavation, de camionnage et de remblayage accessoires.

La Ville a comptabilisé un passif estimatif de 7 510 \$ [8 424 \$ — en 2019] pour l'assainissement de 42 terrains contaminés [41 en 2019] calculé selon les coûts estimatifs d'enlèvement et de remplacement du sol contaminé.

12. DETTE À LONG TERME NETTE

[a] La dette à long terme nette présentée à l'état de la situation financière consolidé comprend ce qui suit :

Tableau 34 — Dette à long terme nette

Dette à long terme nette	2020	2019
Débitures à versements échelonnés et à fonds d'amortissement émises à divers taux d'intérêt oscillant entre 1,95 % et 6 %, dont les échéances s'échelonnent du 19 octobre 2021 au 30 juillet 2053.	2 533 515 \$	2 309 254 \$
Dette au titre de l'étape 1 du train léger sur rail, y compris la convention de cession et de prise en charge compensée par le remboursement de prêts [note 24]	519 798	298 789
Conventions de prêt bancaire et swaps de taux d'intérêt	33 473	44 244
Valeur totale des dépôts dans un fonds d'amortissement qui se sont accumulés jusqu'à la fin de l'exercice aux fins du remboursement des débitures à fonds d'amortissement incluses dans le montant ci-dessus	(132 734)	(95 093)
Total	2 954 052 \$	2 557 194 \$

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

12. DETTE À LONG TERME NETTE [SUITE]

[b] Les paiements de capital pour les prochains exercices, sans les intérêts générés par le fonds d'amortissement, sont comme suit:

Tableau 35 — Paiements de capital sur la dette à long terme nette

Paiements de capital	
2021	\$134 707
2022	124 295
2023	124 681
2024	129 864
2025	129 784
2026 et par la suite	1 634 433
Total	\$2 277 764

Ces paiements de capital seront financés à même les recettes fiscales et les tarifs. Les intérêts créditeurs générés par le fonds d'amortissement devraient s'élever à environ 676 288 \$. Ils seront ajoutés au montant de 2 277 764 \$ présenté ci-dessus, et le montant servira à rembourser le solde total de la dette de 2 954 052 \$.

La Ville a conclu des swaps de taux d'intérêt afin de gérer la volatilité des taux d'intérêt. La Ville a converti le montant notionnel de la dette à taux variable totalisant 33 473 \$ [44 244 \$ en 2019] en dette à taux fixe dont le taux d'intérêt varie de 1,705 % à 5,92 %. Les contrats d'instruments dérivés connexes sont en place jusqu'à l'échéance des dettes en 2021, 2022, 2025 et 2031.

Ces swaps de taux d'intérêt ont été désignés par la Ville comme éléments de couverture des flux de trésorerie visant la dette à long terme à taux variable et remplissent les conditions nécessaires pour pouvoir être ainsi désignés. La Ville a évalué la relation de couverture comme efficace. Si les swaps de taux d'intérêt avaient été annulés au 31 décembre 2020, la Ville aurait dû payer la valeur marchande de 1 417 \$ [265 \$ en 2019].

La Ville a conclu des swaps bancaires afin d'améliorer la certitude budgétaire quant aux coûts des produits de base. Au 31 décembre 2020, la ville avait conclu des swaps bancaires de couverture visant 22 000 000 litres [38 150 000 litres en 2019] de carburant diesel pour les années civiles 2021 et 2022 dont les dates d'échéance s'échelonnaient de janvier 2021 à juin 2022 [de janvier 2020 à septembre 2021, en 2019]. La Ville a évalué que la relation était efficace. Si les swaps de produits de base avaient été annulés au 31 décembre 2020, la Ville aurait dû payer la contrepartie au swap d'une valeur marchande de 2 865 \$ [768 \$ en 2019].

[c] Dans le cadre d'un partenariat public privé, Rideau Transit Group [RTG] avait obtenu 225 000 \$ sous forme de financement par emprunt et 75 000 \$ sous forme de financement en capitaux propres pour payer la construction du projet de train léger sur rail.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

12. DETTE À LONG TERME NETTE [SUITE]

À la date d'entrée en service commercial, la Ville a commencé à rembourser la somme totale de 300 000 \$ à RTG dans le cadre du paiement des services d'entretien annuels des immobilisations et du paiement pour l'achèvement substantiel des travaux sur la durée de vie du train léger. Cette dette à long terme a été émise à un taux d'intérêt de 6,47 % et arrivera à échéance le 24 mai 2048.

[d] En 2017, la Ville a conclu une convention de cession et de prise en charge avec les prêteurs à long terme de la première étape du projet de transport sur rail léger. Dans le cadre de cette convention, les prêteurs à long terme ont transféré tous les droits et les obligations découlant de la convention de crédit avec Project Co (emprunteur) à la Ville (cessionnaire) et, en échange, la Ville a émis des débentures moyennant un capital correspondant au plan de remboursement et au taux d'intérêt des prêteurs à long terme. Les débentures ont été émises par la Ville à un taux d'intérêt de 4,89 % et arriveront à échéance le 30 juin 2047. Cette dette a été déclarée sur une base nette, le remboursement des prêts ayant permis de compenser la dette nette à long terme dans les états financiers consolidés précédents. Voir la note 24 sur les chiffres comparatifs, pour en savoir plus à ce sujet.

Les paiements du montant combiné du capital, au cours des années à venir, de la dette liée à l'Étape 1 du train léger sur rail, y compris la convention de cession et de prise en charge susmentionnée, sont comme suit :

Tableau 36 — Paiements du capital de la dette liée à l'Étape 1 du train léger sur rail

Paiements de capital	
2021	9 221 \$
2022	11 367
2023	12 011
2024	12 647
2025	13 271
2026 et par la suite	461 281
Total	519 798 \$

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

13. EMPRUNTS HYPOTHÉCAIRES À PAYER

Tableau 37 — Emprunts hypothécaires à payer

Emprunts hypothécaires à payer	2020	2019
Emprunts hypothécaires à payer sur des biens résidentiels à divers taux d'intérêt allant de 2,70 % à 6,75 %, garantis par la Société canadienne d'hypothèques et de logement, dont les échéances s'échelonnent du 1er mars 2021 au 1er janvier 2044, et débentures à payer au ministère de l'Infrastructure de l'Ontario dont les échéances s'échelonnent de 2036 à 2050 à divers taux d'intérêt allant de 2,71 % à 4,96 %	273 853 \$	272 952 \$
Prêts-subventions liés au Programme Canada-Ontario de logement abordable et au Programme d'aide à la remise en état	3 260	3 260
Total	277 113 \$	276 212 \$

[a] Des débentures au titre des logements sociaux émises par la Société canadienne d'hypothèques et de logement d'un montant de 5 189 \$ [9 155 \$ en 2019] se rapportant à la SLCO ne figurent pas dans les présents états financiers consolidés, car elles relèvent de la Province.

Les emprunts hypothécaires et les prêts-subventions sur des biens résidentiels sont régis par des ententes d'exploitation avec la Province et la Société canadienne d'hypothèques et de logement et ne constituent pas une obligation directe ou indirecte pour la Ville.

En ce qui a trait aux débentures de 229 906 \$ [223 691 \$ en 2019] à payer au ministère de l'Infrastructure de l'Ontario à la demande de la SLCO, la Ville a transféré directement au ministère de l'Infrastructure de l'Ontario un montant de 14 070 \$ [12 948 \$ en 2019] équivalant aux versements annuels de capital et d'intérêts exigibles à l'égard des débentures. Ces versements font partie de la subvention annuelle versée par la Ville à la SLCO, laquelle est calculée en fonction de la déclaration de renseignements annuelle de la SLCO.

Les prêts hypothécaires visant deux propriétaires de la SLCO ont fait l'objet d'un refinancement en 2020 à la suite d'évaluations détaillées. Ces évaluations ont permis à la SLCO d'emprunter des fonds supplémentaires tout en maintenant les mêmes paiements annuels sur la dette au titre des propriétés refinancées, pour un financement total de 4 984 \$ à des fins de réparation future d'immobilisations.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

13. EMPRUNTS HYPOTHÉCAIRES À PAYER [SUITE]

[b] Les remboursements du capital des exercices à venir sont comme suit :

Tableau 38 — Remboursements de capital

Remboursements de capital	
2021	10 028 \$
2022	10 166
2023	10 440
2024	10 546
2025	11 014
2026 et par la suite	224 919
Total	277 113 \$

Les remboursements de capital en 2020 ont totalisé 9 842 \$ [9 686 \$ en 2019].

14. AUTRES PASSIFS

Les autres passifs comprennent ce qui suit :

Tableau 39 — Autres passifs

Autres passifs	2020	2019
Friches industrielles	56 752 \$	0 \$
Effet d'Hydro Ottawa à payer	11 058	0
Total	67 810 \$	0 \$

[a] Friches industrielles

Les friches industrielles sont des propriétés abandonnées, vacantes ou sous-utilisées où les activités passées ont entraîné une contamination réelle ou perçue de l'environnement ou encore ont donné lieu à l'abandon ou à la détérioration des bâtiments. Il s'agit généralement, sans s'y limiter, d'anciennes propriétés industrielles ou commerciales.

Le Programme d'améliorations communautaires pour le réaménagement des friches industrielles d'Ottawa est un cadre de promotion du réaménagement des friches industrielles dans la Ville. Il prévoit des incitatifs financiers visant à encourager l'assainissement, la réhabilitation et la réutilisation adaptable des friches industrielles à Ottawa. Le programme des friches industrielles comprend des mesures d'incitation financière équivalant à 100 % de la hausse de taxes foncières municipales pour une période maximale de 10 ans en fonction d'un pourcentage des coûts admissibles. Les demandeurs doivent assumer au départ la totalité des coûts liés à la remise en valeur. Une fois que la Ville aura reçu le paiement de l'impôt foncier majoré à la suite du projet de

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

14. AUTRES PASSIFS [SUITE]

réhabilitation, elle remboursera le demandeur sous la forme d'une subvention annuelle fondée sur l'entente juridique conclue et les paramètres du programme en vigueur.

Le passif des friches industrielles est calculé à partir du schéma de la valeur actualisée de la hausse de taxes foncières pertinente pour une période maximale de 10 ans, pour chaque bien-fonds. La hausse de taxes foncières constitue la différence entre l'impôt foncier projeté et l'impôt foncier actualisé pour chaque bien-fonds.

Au 31 décembre 2020, la valeur actualisée estimative des dépenses futures à engager pour les friches industrielles s'établit à 56 752 \$. Les charges totales estimatives non actualisées pour les friches industrielles s'élèvent à environ 59 423 \$. Voir la note 24 sur les chiffres comparatifs, pour en savoir plus à ce sujet.

Tableau 40 — Valeur estimative des paiements annuels des friches industrielles :

Valeur estimative des paiements des friches industrielles	2020
2021	678 \$
2022	2 811
2023	4 653
2024	7 264
2025	7 136
Par la suite	34 210
Total	56 752 \$

[b] Billet à ordre d'Hydro Ottawa

En 2016, la Ville a conclu un contrat avec Hydro Ottawa dans le but de convertir 58 000 lampadaires à l'éclairage DEL à un prix fixe garanti et avec un délai de récupération de l'investissement de six ans. L'installation a commencé en 2016 et devrait être achevée en 2021.

Le billet à ordre porte un intérêt à taux fixe de 3 %. La Ville versera des paiements trimestriels à Hydro Ottawa fondés sur une combinaison d'économies réalisées sur les coûts de l'électricité, de l'entretien, et les dépenses en immobilisations jusqu'à ce que le billet à ordre soit entièrement remboursé. La Ville a comptabilisé ce billet à ordre payable et les dépenses cumulées à ce jour dans l'exercice 2020. Elle n'a présenté aucun montant dans les périodes précédentes.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

14. AUTRES PASSIFS [SUITE]

Tableau 41 — Billet à ordre d'Hydro Ottawa

	2020	2019
Billet à ordre d'Hydro Ottawa	11 058 \$	0 \$

15. OBLIGATIONS LOCATIVES

La Ville loue les installations et le matériel figurant ci-dessous :

Tableau 42 — Obligations locatives

Obligations locatives	Immeubles de bureaux	Édifice des services paramédicaux	Centre des arts Shenkman
Durée du bail	24 ans	30 ans	30 ans
Date de fin du bail	Février 2026	Décembre 2035	Janvier 2039
Taux d'intérêt	6 %	5,79 %	4,99 %
Option d'achat	10 000 \$	néant	néant

Les paiements futurs minimaux en vertu des contrats de location-acquisition ci-dessus sont comme suit :

Tableau 43 — Paiements futurs minimaux en vertu des contrats de location-acquisition

Paiements futurs	Immeubles de bureaux		Édifice des services paramédicaux		Centre des arts Shenkman		Total	
	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts	Capital	Intérêts
2021	4 495 \$	1 805 \$	729 \$	858 \$	971 \$	1 595 \$	6 195 \$	4 258 \$
2022	4 764	1 535	769	815	1 097	1 544	6 630	3 894
2023	5 050	1 250	813	772	1 115	1 488	6 978	3 510
2024	5 353	947	858	724	1 161	1 433	7 372	3 104
2025	5 674	625	906	675	1 280	1 372	7 860	2 672
Par la suite	11 050	0	12 322	3 342	26 825	9 375	50 197	12 717
Total	36 386 \$	6 162 \$	16 397 \$	7 186 \$	32 449 \$	16 807 \$	85 232 \$	30 155 \$

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

16. IMMOBILISATIONS CORPORELLES POUR 2020 AVEC INFORMATIONS
COMPARATIVES POUR 2019

Tableau 44 — Immobilisations corporelles — Coût

Coût	Bâtiments et améliorations	Les infrastructures			Terrains	Améliorations foncières
		Linéaire — routes	Linéaire — aqueduc / eaux usées	TLR		
Solde au début de l'exercice	2 286 694 \$	4 190 058 \$	6 493 558 \$	1 701 681 \$	2 886 100 \$	753 110 \$
Ajouts	18 889	214 445	370 921	0	22 589	2 472
Cessions	0	(4 960)	(12 248)	0	(3 647)	0
Solde à la fin de l'exercice	2 305 583	4 399 543	6 852 231	1 701 681	2 905 042	755 582

Tableau 45 — Immobilisations corporelles — amortissement cumulé

Amortissement cumulé	Bâtiments et améliorations	Les infrastructures			Terrains	Améliorations foncières
		Linéaire — routes	Linéaire — aqueduc / eaux usées	TLR		
Solde au début de l'exercice	992 658	1 678 590	1 579 205	9 622	0	277 987
Cessions	0	(3 001)	(4 957)	0	0	0
Amortissements	45 253	90 739	77 937	28 868	0	16 487
Solde à la fin de l'exercice	1 037 911	1 766 328	1 652 185	38 490	0	294 474
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	1 267 672 \$	2 633 215 \$	5 200 046 \$	1 663 191 \$	2 905 042 \$	461 108 \$

VILLE D'OTTAWA
 NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
 31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

16. IMMOBILISATIONS CORPORELLES POUR 2020 AVEC INFORMATIONS
 COMPARATIVES POUR 2019 [SUITE]

Tableau 46 — Immobilisations corporelles — coûts (suite)

Coût	Machinerie et immobilisations de production	Véhicules	Actifs en cours de construction	Total 2020	Total 2019
Solde au début de l'exercice	1 626 535 \$	1 587 160 \$	1 370 723 \$	22 895 619 \$	21 485 034 \$
Ajouts	198 140	145 995	416 531	1 389 982	1 476 281
Cessions	(2 541)	(145 527)	(50)	(168 973)	(65 696)
Solde à la fin de l'exercice	1 822 134	1 587 628	1 787 204	24 116 628	22 895 619

Tableau 47 — Immobilisations corporelles — amortissements cumulés (suite)

Amortissement cumulé	Machinerie et immobilisations de production	Véhicules	Actifs en cours de construction	Total 2020	Total 2019
Solde au début de l'exercice	664 814	612 338	0	5 815 214	5 504 867
Cessions	(1 947)	(114 394)	0	(124 299)	(47 784)
Amortissements	46 601	86 806	0	392 691	358 131
Solde à la fin de l'exercice	709 468	584 750	0	6 083 606	5 815 214
Valeur comptable nette à la fin de l'exercice	1 112 666 \$	1 002 878 \$	1 787 204 \$	18 033 022 \$	17 080 405 \$

Actifs en cours de construction

En 2020, la Ville a acquis des actifs en cours de construction totalisant 1 389 982 \$ [1 476 281 \$ en 2019]. À mesure que les actifs sont entrés en service, un montant de 973 451 \$ [3 059 544 \$ en 2019] a été transféré des actifs en cours de construction aux catégories d'actifs respectives pour un solde net de 416 531 \$ [(1 583 263 \$) en 2019] comme il a été présenté ci-dessus.

Œuvres d'art et trésors historiques

En 1985, le Conseil municipal d'Ottawa a approuvé un programme sur l'art public visant à maintenir et à faire connaître la collection d'art de la Ville. La collection du programme sur l'art public de la Ville compte plus de 1 700 œuvres d'art. La Ville possède également la

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

**16. IMMOBILISATIONS CORPORELLES POUR 2020 AVEC INFORMATIONS
COMPARATIVES POUR 2019 [SUITE]**

collection Firestone, qui réunit 1 605 œuvres d'art canadiennes historiques créées entre 1900 et 1980 et qui est présentée et gérée par la Galerie d'art d'Ottawa. Les œuvres d'art ne sont pas comptabilisées dans les états financiers consolidés de la Ville.

Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports

La valeur des immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports en 2020 s'établit à 363 556 \$ [474 514 \$ en 2019] et est prise en compte dans les ajouts présentés ci-dessus.

Nouvelle catégorie d'actifs

En 2019, l'Étape 1 du TLR est entrée en service. Dans la note 14 des états financiers consolidés de 2019, les actifs du TLR ont été comptabilisés dans différentes catégories d'actifs, d'où la difficulté de distinguer les coûts du système de ceux des autres actifs. En 2020, la Ville a reclassé les actifs de l'infrastructure du TLR dans une nouvelle catégorie d'actifs intitulée Infrastructure du TLR, comme indiqué dans les tableaux 44 et 45.

Le groupe d'actifs du TLR comprend toutes les immobilisations corporelles associées à l'infrastructure du réseau de TLR, tels que les rails, tunnels, voies de guidage surélevées, quais, ponts et passerelles, systèmes de signalisation, stations et bâtiments réservés à l'entretien. Les trains du TLR sont comptabilisés dans la catégorie d'actifs « Véhicules », puisqu'ils ne font pas partie de l'infrastructure du TLR. Il y a lieu de noter que les autobus et les actifs ferroviaires en place avant l'aménagement du TLR ne sont pas inclus dans la catégorie d'actifs de l'infrastructure du TLR.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

17. EXCÉDENT ACCUMULÉ

L'excédent accumulé comprend l'excédent des fonds individuels, les réserves ainsi que la quote-part des bénéfices dans l'entreprise publique.

Tableau 48 — Excédent accumulé

L'excédent accumulé comprend ce qui suit :	2020	2019
Investi dans les immobilisations corporelles	14 905 166 \$	14 128 839 \$
Fonds des dépenses en immobilisations — dépenses en immobilisations non financées	596 167	327 854
Fonds de dotation	157 526	161 614
Ententes sur les avantages sociaux futurs et régimes de retraite	(706 628)	(692 312)
Passifs au titre des activités de fermeture et d'après-fermeture des décharges contrôlées	(38 039)	(34 531)
Friches industrielles	(56 752)	(55 375)
Sites contaminés	(7 510)	(8 424)
Autre	(99 969)	(94 607)
Total	14 749 961	13 733 058
Réserves		
Réserves assujetties à des restrictions		
Taxe sur l'essence	19 432	73 764
Total des réserves soumises à restrictions	19 432	73 764
Réserves discrétionnaires		
Services environnementaux	150 681	107 973
Transports en commun	23 668	14 486
Logement	76 077	83 567
Prestations sociales	71 237	59 949
Stabilisation du taux d'imposition	51 455	27 615
Stationnement	22 427	23 753
À l'échelle de la Ville	71 151	37 272
Parc automobile	4 348	9 574
Autre	23 872	11 121
Total des réserves discrétionnaires	494 916	375 310
Totales des réserves	514 348	449 074
Quote-part des bénéfices de l'entreprise publique [note 5]	480 224	470 297
Excédent accumulé	15 744 533 \$	14 652 429 \$

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

18. ÉVENTUALITÉS, ENGAGEMENTS ET DROITS CONTRACTUELS

[a] Dans le cours normal de ses activités, la Ville fait l'objet de diverses réclamations et poursuites. Les litiges sont assujettis à de nombreuses incertitudes, et l'issue de chaque cas ne peut être prédite. Une provision pour ces réclamations a été comptabilisée dans les états financiers consolidés en fonction des estimations les plus probables de la direction relativement à l'issue. Si des réclamations sont réglées pour des montants autres que les charges à payer établies, ce qui pourrait avoir un effet important sur les résultats financiers au cours de l'exercice où le règlement a lieu, les montants exigibles seront portés en réduction des résultats à mesure qu'ils seront engagés.

[b] La Ville a les obligations contractuelles suivantes au titre des travaux d'immobilisations au cours des cinq prochains exercices :

Tableau 49 — Obligations contractuelles au titre des travaux d'immobilisations

Obligations contractuelles au titre des travaux d'immobilisations	
2021	3 313 500 \$
2022	7 454
2023	1 111
2024	2 509
2025	5 282

[c] Les paiements que la Ville est tenue d'effectuer en vertu de contrats de location-exploitation d'immeubles et de matériel au cours des cinq prochains exercices se présentent comme suit :

Tableau 50 — Contrats de location-exploitation d'immeubles et de matériel

Contrats de location-exploitation d'immeubles et de matériel	
2021	14 520 \$
2022	8 876
2023	6 617
2024	5 039
2025	3 342

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

18. ÉVENTUALITÉS, ENGAGEMENTS ET DROITS CONTRACTUELS [SUITE]

[d] Le 30 août 2019 marquait la date d'entrée en service commercial de l'Étape 1 de la Ligne de la Confédération de l'O-Train et l'entrée en vigueur du contrat d'entretien de la ligne ferroviaire. La Ville s'est engagée à verser des paiements mensuels pendant la durée du contrat d'entretien et de service de 28 ans, arrivant à échéance en mai 2048. Le versement des mensualités pour les services au titre des coûts de construction d'immobilisations reportés au-delà de la période de construction ainsi que des coûts d'entretien du réseau de transport en commun sur rail léger et des véhicules a commencé à la date d'entrée en service commercial. Les paiements annuels seront rajustés à mesure que les niveaux de service changeront et une partie sera indexée en fonction de l'inflation, selon les modalités de l'entente de projet.

La Ville s'est également engagée à verser des paiements au titre des coûts du cycle de vie et des coûts d'entretien qui varieront selon les kilomètres de service. La Ville procède actuellement à un examen de la facturation pour veiller à ce qu'elle s'acquitte de toutes ses obligations, conformément à l'entente de projet. Au 31 décembre 2020, elle examinait la période de facturation d'octobre 2019 à avril 2020, tenant compte du rendement du réseau de septembre 2019 à mars 2020, et n'avait effectué aucun paiement pour ces mois-là. Une hausse a été comptabilisée pour cette période, sur la base des estimations les plus récentes des mensualités pour les services de la Ville et des retenues en fonction du rendement pendant cette période.

[e] Au 31 décembre 2020, Hydro Ottawa avait des engagements ouverts totalisant 110 788 \$ pour 2021 à 2027. Ces engagements visent une entente de services relative à un système informatique, des projets de construction, des pièces de rechange et du matériel de secours, ainsi que des services administratifs généraux et services souterrains.

[f] La Ville a des engagements visant l'achat de temps de location de glace s'élevant à 1 553 \$, 7 562 \$ et à 16 938 \$, dont elle s'acquitte en deux versements, selon trois ententes de partenariat publics-privés. Les échéances de ces engagements sont prévues respectivement en 2027, 2034 et 2043. Tout au long de la pandémie de COVID-19 en 2020, la Ville a continué à effectuer des versements au titre de cette entente de partenariat afin d'acheter du temps de location de glace, mais uniquement lorsque les patinoires étaient ouvertes.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

18. ÉVENTUALITÉS, ENGAGEMENTS ET DROITS CONTRACTUELS [SUITE]

[g] La Ville a garanti des prêts de 132 720 \$ de façon à assurer le financement de l'aménagement de patinoires, la construction d'un siège social destiné aux services paramédicaux, l'établissement d'un centre d'arts et le remplacement de la toiture de Lansdowne dans le cadre d'un partenariat public-privé. Les garanties de la Ville concernant l'aménagement des patinoires et du siège social pour les services paramédicaux et le remplacement de la toiture de Lansdowne couvrent également les obligations des emprunteurs en vertu de contrats d'instruments dérivés sur taux d'intérêt afin de gérer la volatilité des taux d'intérêt. Au 31 décembre 2020, l'encours en vertu des garanties totalisait 112 135 \$. La Ville a converti une dette à taux variable de 98 830 \$ en dette à taux fixe variant de 2,849 % à 6,49 % pour quatre garanties. Les contrats d'instruments dérivés connexes sont en vigueur jusqu'à l'échéance des dettes en 2044. La garantie de la Ville pour les prêts à l'égard du centre d'arts ne comporte pas de contrats d'instruments dérivés sur taux d'intérêt, puisque le prêt est assorti d'un taux d'intérêt fixe.

[h] Le 28 juin 2010, le Conseil municipal a autorisé un engagement de paiement garanti qui pourrait obliger la Ville à effectuer des paiements annuels pouvant atteindre 1 463 \$ à l'égard d'un prêt de 20 700 \$ pour la construction et l'exploitation d'un centre de commerce et d'exposition. La Ville a signé officiellement le contrat d'engagement le 15 avril 2011; ce dernier arrivera à échéance le 15 avril 2041. Aucun paiement n'a été versé à l'égard de ces garanties en 2020 [néant en 2019].

[i] Le 12 octobre 2012, la Ville a conclu un contrat avec l'Ottawa Sports and Entertainment Group [« OSEG »] visant la revitalisation du parc Lansdowne. La convention-cadre de société en commandite a été établie pour gérer le projet de construction et les flux de trésorerie positifs nets futurs qui seront affectés à un éventail de priorités, comme il a été prévu par l'entente. Les flux de trésorerie positifs nets seront prioritairement affectés aux réserves pour le cycle de vie, puis distribués aux partenaires d'OSEG, puis à la Ville d'Ottawa, et les soldes de trésorerie seront répartis à parts égales entre la ville et OSEG. Le contrat original devait prendre fin le 31 décembre 2044, mais le Conseil municipal ayant approuvé une prolongation de 10 ans de l'accord, celui-ci arrivera donc à échéance fin 2054. En raison de la COVID-19 et, partant, de l'annulation de nombreux événements, le parc Lansdowne a vu ses recettes baisser fortement. OSEG a adopté des mesures destinées à réduire les coûts et demandé un transfert de 4,7 millions du fond d'immobilisations liées au cycle de vie pour gérer le flux de trésorerie des trois prochaines années. Ce financement temporaire et le prolongement de 10 ans de l'échéance de l'entente renforcent la viabilité financière du partenariat.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

19. TAXES DISPONIBLES POUR LES BESOINS DE LA MUNICIPALITÉ

Tableau 51 — Taxes disponibles pour les besoins de la municipalité

Taxes disponibles pour les besoins de la municipalité	2020	2019
Impôt fonciers	2 229 720 \$	2 172 537 \$
Paiement tenant lieu de taxes	176 075	174 334
Améliorations locales et autres frais	13 024	6 009
Moins les taxes scolaires	(474 136)	(488 120)
Total des taxes disponibles pour les besoins de la municipalité	1 944 683 \$	1 864 760 \$

20. CHARGES SELON LEUR OBJET

L'état des résultats et de l'excédent accumulé consolidé comptabilise les charges par fonction. Le tableau suivant présente ces mêmes charges selon leur objet :

Tableau 52 — Charges selon leur objet

CHARGES SELON LEUR OBJET	2020	2019
Traitements, salaires et avantages sociaux	1 770 191 \$	1 774 015 \$
Services généraux et à contrat	431 721	440 186
Matériaux, équipement et fournitures	523 036	506 859
Intérêts débiteurs	135 771	105 439
Loyers et charges financières	39 081	93 889
Virements à l'externe	491 219	520 405
Charges interfonctionnelles	(38 150)	(42 692)
Amortissements	392 691	358 131
Perte sur cession	39 934	16 444
Total des charges	3 785 494 \$	3 772 676 \$

Les charges interfonctionnelles sont des transferts entre les directions générales visant le fonctionnement et les immobilisations. Les coûts y afférents n'ont pas été majorés. La politique et la méthode de calcul n'ont pas changé. La seule modification qui a été apportée en 2020 concerne la comptabilisation de ces charges, qui ont désormais leur propre rubrique dans les états financiers. Auparavant, ces charges interfonctionnelles étaient classées et regroupées avec d'autres objets de dépenses. Présenter les charges interfonctionnelles séparément permet de comptabiliser plus fidèlement la valeur respective de toutes les charges. Les chiffres comparatifs de 2019 ont été révisés afin de les rendre conformes au mode de présentation adopté pour l'année en cours. La modification de la présentation n'a aucun effet sur le total des charges comptabilisées.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

21. INFORMATIONS SECTORIELLES
TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Tableau 53 — Tableau des informations sectorielles consolidé

PRODUITS	Affaires gouverne- mentales	Protection	Routes, circulation et stationnement	Transports en commun	Services environn- ementaux	Services de santé
Taxes	1 944 683 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Paiements de transfert — provinciaux	11 608	32 722	9 325	368 737	18 533	133 413
Paiements de transfert — fédéraux	146	2 521	2 617	325 095	16 041	402
Redevances et frais d'utilisation	15 197	60 024	21 457	88 068	425 693	2 664
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	0	0	56 323	0	290 426	0
Redevances d'aménagement	6 015	2 154	37 450	77 505	30 120	0
Amendes et pénalités	20 382	13 748	0	0	0	0
Autres	69 604	1 502	66	19 848	1 494	0
Total des produits	2 067 635	112 671	127 238	879 253	782 307	136 479
CHARGES	Affaires gouverne- mentales	Protection	Routes, circulation et stationnement	Transports en commun	Services environn- ementaux	Services de santé
Salaires et avantages sociaux	91 542	510 793	127 965	327 175	86 919	170 740
Services généraux et à contrat	9 970	48 637	94 363	96 772	104 695	11 071
Matériaux, équipement et fournitures	22 172	53 896	86 558	107 914	54 840	18 765
Intérêts débiteurs	321	1 853	21 050	55 352	29 360	987
Loyers et charges financières	13 806	2 659	(8 745)	14 220	1 835	1 597
Virements à l'externe	(415)	11 131	(362)	(19 680)	1 012	(215)
Charges interfonctionnelles	(34 917)	(13 800)	(19 913)	11 453	32 429	8 239
Amortissements	1 000	12 784	113 578	113 426	106 064	5 458
Perte (gain) sur cession	2	720	650	30 737	7 116	37
Total des charges	103 481	628 673	415 144	737 369	424 270	216 679
EXCÉDENT (DÉFICIT)						
ANNUEL	1 964 154 \$	(516 002 \$)	(287 906 \$)	141 884 \$	358 037 \$	(80 200 \$)

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

21. INFORMATIONS SECTORIELLES [SUITE]

TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉ

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020

Tableau 54 — Tableau des informations sectorielles consolidé [suite]

PRODUITS	Services sociaux et familiaux	Logements sociaux	Services récréatifs et culturels	Planification et développement	Total
Taxes	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 944 683 \$
Paiements de transfert — provinciaux	391 414	94 867	17 826	1 278	1 079 723
Paiements de transfert — fédéraux	0	59 613	6 283	769	413 487
Redevances et frais d'utilisation	18 025	73 326	21 195	17 742	743 391
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	0	0	16 807	0	363 556
Redevances d'aménagement	(175)	387	2 007	14 220	169 683
Amendes et pénalités	0	0	1 487	0	35 617
Autres	0	22 032	2 719	11 786	129 051
Total des produits	409 264	250 225	68 324	45 795	4 879 191
CHARGES	Services sociaux et familiaux	Logements sociaux	Services récréatifs et culturels	Planification et développement	Total
Salaires et avantages sociaux	167 480	49 262	200 799	37 516	1 770 191
Services généraux et contrats	10 301	927	43 701	11 284	431 721
Matériaux, équipement et fournitures	23 808	85 333	61 328	8 422	523 036
Intérêts débiteurs	736	11 145	12 342	2 625	135 771
Loyers et charges financières	5 096	7 428	(1 845)	3 030	39 081
Virements à l'externe	334 659	137 480	14 344	13 265	491 219
Charges interfonctionnelles	(8 182)	(689)	(8 167)	(4 603)	(38 150)
Amortissements	1 993	13 895	24 065	428	392 691
Perte (gain) sur cession	1	(1 829)	(74)	2 574	39 934
Total des charges	535 892	302 952	346 493	74 541	3 785 494
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	(126 628 \$)	(52 727 \$)	(278 169 \$)	(28 746 \$)	1 093 697 \$

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

21. INFORMATIONS SECTORIELLES [SUITE]
TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉ
 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

Tableau 55 — Tableau des informations sectorielles consolidé de 2019 [suite]

PRODUITS	Affaires gouverne- mentales	Protection	Routes, circulation, et stationnement	Transports en commun	Services environ- nementaux	Services de santé
Taxes	1 864 760 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Paiements de transfert — provinciaux	12 490	12 990	2 259	36 636	29 324	107 452
Paiements de transfert — fédéraux	22	2 437	6 099	348 350	19 473	1 019
Redevances et frais d'utilisation	16 623	76 579	33 598	190 470	392 797	2 595
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	0	0	75 054	2 774	375 231	0
Redevances d'aménagement	2 113	2 089	30 030	54 745	34 337	0
Amendes et pénalités	19 321	17 840	0	0	0	0
Autres	75 739	570	6	31 464	1 664	0
Total des produits	1 991 068	112 505	147 046	664 439	852 826	111 066
CHARGES	Affaires gouverne- mentales	Protection	Routes, circulation et stationnement	Transports en commun	Services environ- nementaux	Services de santé
Salaires et avantages sociaux	82 023	511 590	136 473	352 013	101 907	138 538
Services généraux et à contrats	11 336	49 142	102 309	99 910	103 322	11 196
Matériaux, équipement et fournitures	20 209	51 787	80 739	99 940	53 665	14 138
Intérêts débiteurs	1 240	1 352	20 680	23 846	29 568	1 028
Loyers et charges financières	15 259	6 871	6 179	37 372	8 202	3 067
Virements à l'externe	0	10 197	0	0	2 132	0
Charges interfonctionnelles	(22 035)	(6 943)	(27 472)	(3 126)	20 111	7 658
Amortissement	903	13 123	110 307	82 776	102 607	5 238
Perte sur cession	25	190	3 955	5 084	5 803	82
Total des charges	108 960	637 309	433 170	697 815	427 317	180 945
EXCÉDENT (DÉFICIT) ANNUEL	1 882 108 \$	(524 804 \$)	(286 124 \$)	(33 376 \$)	425 509 \$	(69 879 \$)

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

21. INFORMATIONS SECTORIELLES [SUITE]
TABLEAU DES INFORMATIONS SECTORIELLES CONSOLIDÉ
 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

Tableau 56 — Tableau des informations sectorielles consolidé de 2019 [suite]

PRODUITS	Services sociaux et familiaux	Logements sociaux	Services récréatifs et culturels	Planification et développement	Total
Taxes	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	1 864 760 \$
Paiements de transfert — provinciaux	394 778	65 433	3 035	1 332	665 729
Paiements de transfert — fédéraux	0	37 479	1 305	1 329	417 513
Redevances et frais d'utilisation	19 258	72 838	62 367	36 203	903 328
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	0	0	18 762	2 694	474 514
Redevances d'aménagement	0	9	1 683	2 158	127 164
Amendes et pénalités	0	0	736	0	37 897
Autres	0	7 780	9 075	15 243	141 540
Total des produits	414 036	183 539	96 963	58 959	4 632 445
CHARGES	Services sociaux et familiaux	Logements sociaux	Services récréatifs et culturels	Planification et développement	Total
Salaires et avantages sociaux	151 793	46 027	218 458	35 193	1 774 015
Services généraux et contrats	11 342	2 659	41 672	7 300	440 186
Matériaux, équipement et fournitures	17 506	97 050	66 735	5 090	506 859
Intérêts débiteurs	1 270	11 429	12 360	2 666	105 439
Loyers et charges financières	3 330	5 651	1 020	6 938	93 889
Virements à l'externe	351 484	121 647	10 893	24 052	520 405
Charges interfonctionnelles	(1 687)	172	(4 243)	(5 127)	(42 692)
Amortissements	1 949	16 618	24 174	436	358 131
Perte sur cession	19	2	1 278	6	16 444
Total des charges	537 006	301 255	372 347	76 552	3 772 676
EXCÉDENT (DÉFICIT)					
ANNUEL	(122 970 \$)	(117 716 \$)	(275 384 \$)	(17 593 \$)	859 769 \$

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

21. INFORMATIONS SECTORIELLES [SUITE]

Il incombe à la Ville de fournir un large éventail de services à ses citoyens, y compris des services de police, d'incendie, d'ambulance, de transport en commun et d'approvisionnement en eau.

La Ville présente les informations sur ses secteurs fonctionnels et programmes dans ses états financiers consolidés d'une manière semblable à celle utilisée dans le Rapport d'information financière de l'Ontario.

Ces secteurs fonctionnels représentent des secteurs d'activité pour la Ville d'Ottawa, et des informations détaillées selon l'objet ont été présentées dans les tableaux des informations sectorielles consolidés ci-dessus.

Voici une brève description de chaque secteur :

- Le secteur des affaires gouvernementales comprend le Conseil, l'administration et l'évaluation foncière de l'Ontario.
- Le secteur de la protection se compose des services de police, d'incendie et d'autres services de sécurité publique. Ces services veillent à la sécurité et à la protection de tous les citoyens en réduisant ou en éliminant les pertes de vie et de biens, en appliquant la loi, et en préservant la paix et le bon ordre.
- Le secteur des routes, de la circulation et des services de stationnement comprend les aires de stationnement, les panneaux indicateurs et les signaux, les lampadaires et l'entretien des routes et des parcs de la Ville.
- Le secteur des transports en commun offre le transport public local aux citoyens. Il comprend également d'autres services, comme la planification et l'aménagement.
- Le secteur des services environnementaux inclut l'approvisionnement en eau et la distribution, le traitement des eaux usées, les réseaux d'égouts pluviaux et la collecte des déchets et le recyclage. Ces services assurent l'approvisionnement des résidents en eau potable, la rétention et le traitement des eaux usées ainsi que la collecte et le traitement adéquat des déchets et des articles recyclables.
- Le secteur des services de santé comprend les services paramédicaux et les services de santé publique. Les services de santé publique autorisés font la promotion et maintiennent des programmes de santé qui permettent d'améliorer la santé des résidents. Les services paramédicaux procurent des soins d'urgence préhospitaliers opportuns et efficaces, et assurent le transport médical interhospitalier nécessaire.
- Le secteur des services sociaux et familiaux comprend l'aide sociale, les soins de longue durée et les services de garde d'enfants. Les services d'aide sociale déterminent et surveillent l'admissibilité des clients à l'aide financière et sociale et à l'aide à l'emploi. Les services de soins de longue durée fournissent des services de santé sécuritaires et supervisés aux aînés qui ne peuvent plus vivre à la maison. Les services de garde

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

21. INFORMATIONS SECTORIELLES [SUITE]

d'enfants offrent des places subventionnées en garderie et un financement à l'appui des subventions salariales, de l'équité salariale et des services adaptés.

- Le secteur des logements sociaux, en partenariat avec 120 organismes communautaires, fournit un éventail de services aux gens de la collectivité, notamment des services d'hébergement, de refuge, d'approche, de recherche et de stabilisation.
- Le secteur des services récréatifs et culturels inclut les services liés aux parcs, aux activités récréatives et à la culture ainsi que les services de bibliothèque. Les services liés aux parcs et aux activités récréatives élaborent et mettent sur pied des programmes récréatifs de grande qualité et aménagent et entretiennent des installations récréatives, des parcs et des terrains sportifs de façon à ce que tous les résidents aient la possibilité de mener un mode de vie sain. Les services culturels investissent dans des organismes locaux à but non lucratif qui offrent des services au nom de la Ville. Des services de bibliothèque sont offerts aux citoyens au moyen d'installations physiques, du bibliobus et de services virtuels et téléphoniques.
- Le secteur de la planification et du développement gère l'aménagement urbain dans le cadre des projets résidentiels et commerciaux ainsi que des projets d'infrastructures et de parcs.

Les frais de soutien aux programmes relatifs aux charges ont été affectés à d'autres fonctions selon les lignes directrices et les méthodes décrites dans le Rapport d'information financière de l'Ontario.

Les méthodes comptables utilisées dans ces secteurs sont conformes à celles suivies dans la préparation des états financiers consolidés, comme il est mentionné à la note 2.

En 2019, les recettes non liées aux services, qui étaient comptabilisées séparément, totalisaient 1 977 245 \$, dont 1 864 760 \$ étaient liés aux taxes foncières recueillies par la Ville. En 2020, la section non liée aux services a été retirée et les recettes y afférentes ont été réallouées à d'autres sections correspondant davantage à la nature de leur source. Les chiffres comparatifs des informations sectorielles de 2019 ont été révisés afin de les rendre conformes au mode de présentation adopté pour l'année en cours. La totalité des recettes non liées aux services de 2019, s'élevant à 1 977 245 \$, a été réallouée au segment des affaires gouvernementales, à l'exception d'un montant de 1 500 \$ qui a été affecté aux services environnementaux. La modification de la présentation n'a aucun effet sur le total des charges comptabilisées.

22. ASSURANCE RESPONSABILITÉ CIVILE

La Ville s'autoassure pour ce qui est des réclamations en matière de responsabilité civile jusqu'à concurrence d'un montant donné et possède une assurance externe pour les réclamations dépassant ce montant maximal.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

23. MONTANTS PRÉVUS AU BUDGET

Les montants prévus au budget présentés dans les états financiers consolidés reposent sur le budget de fonctionnement et le budget d'immobilisations de 2020. Ces budgets, approuvés par le Conseil le 11 décembre 2019, sont préparés selon la comptabilisation de caisse modifiée, de sorte que les montants diffèrent des montants prévus au budget présenté à l'état des résultats et d'excédent accumulé consolidé, lesquels sont préparés selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Le tableau suivant établit le rapprochement entre le budget approuvé et les montants prévus au budget présentés dans les présents états financiers consolidés, selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Tableau 57 — Rapprochement du budget

Rapprochement du budget	
Produits	
Budget de fonctionnement et d'immobilisations adopté	4 604 229 \$
Immobilisations corporelles reçues sous forme d'apports	396 599
Écart temporaire entre le budget des immobilisations et les dépenses en immobilisations	239 521
Entités consolidées	187 083
Reclassement des revenus de placement	21 842
Quote-part des bénéfices de la Société de portefeuille d'Hydro Ottawa Inc.	10 129
Transferts à partir des réserves	(674 759)
Produits de titres d'emprunt émis	(151 028)
Reclassements et éliminations	(34 061)
Total des produits prévues au budget pour l'établissement des états financiers	4 599 555 \$
Charges	
Budget de fonctionnement et d'immobilisations adopté	4 604 229 \$
Écart temporaire entre le budget des immobilisations et les dépenses en immobilisations	674 269
Amortissements	395 311
Entités consolidées	187 083
Variation des autres obligations devant être capitalisées dans les années à venir	40 794
Variation des avantages sociaux futurs et des régimes de retraite	22 348
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 155 098)
Transferts vers les réserves	(626 859)
Remboursement du capital de la dette	(143 112)
Reclassements et éliminations	(35 630)
Total des charges prévues au budget pour l'établissement des états financiers	3 963 335 \$
Excédent annuel prévu au budget	636 220 \$

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

24. CHIFFRES COMPARATIFS

Les chiffres comparatifs ont été révisés afin de les rendre conformes au mode de présentation adopté pour l'année en cours, à l'exception des articles suivants dont les résultats de l'exercice précédent doivent être intégrés prospectivement sans être mis à jour :

- i) En 2019, la Ville a affecté une créance à long terme de 224 776 \$ de la dette à long terme payable en vertu d'une dette nette à long terme. En 2020, la créance à long terme de 224 243 \$ qui y est associée figure en montants bruts sous la rubrique Remboursement des prêts, dans l'état consolidé de la situation financière. De même, c'est le montant net de l'intérêt réalisé sur le prêt qui a été comptabilisé en 2019, alors que c'est le montant brut qui est présenté en 2020. Pour l'état des flux de trésorerie consolidé, une diminution du remboursement de prêts de 533 \$ est présentée comme une source de la trésorerie dans le cadre des activités de fonctionnement. Cela représente le montant de remboursement du capital collecté par la Ville sur le prêt en 2020. Le 533 \$ de remboursement de la dette nette à long terme est présenté dans les états des flux de trésorerie consolidés de 2020, à titre de remboursement du capitale de la dette dans le cadre des activités de financement.
- ii) En 2019, les obligations de 55 375 \$ visant les friches industrielles étaient incluses dans les Comptes débiteurs et charges à payer alors qu'en 2020, les obligations de 56 752 \$ y afférentes étaient intégrées à la rubrique Autres obligations (voir note 14), dans l'état de la situation financière.

25. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Ville conclut des opérations entre apparentés avec ses filiales dans le cours normal des activités à des conditions semblables à celles des opérations conclues avec des parties non apparentées. Toutes les opérations entre apparentés importantes sont présentées ci-après ou dans les notes pertinentes. Ces opérations sont évaluées à la valeur d'échange.

Conversion à l'éclairage de rue DEL

En 2014, la Ville a conclu un contrat avec une filiale d'Hydro Ottawa dans le but de convertir 58 000 lampadaires à l'éclairage DEL à un prix fixe garanti et avec un délai de récupération de l'investissement de six ans. Leur installation a commencé en 2016 et devrait prendre fin en 2021. Les engagements futurs se présentent comme suit :

Tableau 58 — Calendrier de conversion des lampadaires

Calendrier de conversion des lampadaires	
2021 (4 944 unités)	\$2 679

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

26. Incidences de la COVID-19

Tout au long de l'année 2020, la Ville a surveillé les répercussions financières de la COVID-19, y compris la hausse des dépenses inhérentes à la lutte contre la pandémie, les économies réalisées grâce à la fermeture temporaire des installations et à la diminution des niveaux de services, ainsi que la baisse des recettes, principalement dans les transports en commun et les services récréatifs. Au total, les effets nets de la COVID-19 sur l'exercice 2020 sont évalués à 238,5 millions \$, qui ont été entièrement récupérés grâce au financement provincial et fédéral en soutien contre la COVID-19, dont l'Accord sur la relance sécuritaire, le Fonds de secours pour les services sociaux, la Prime temporaire du ministère de la Santé liée à la pandémie et d'autres fonds attribués à différents services.

Le suivi des répercussions financières de la COVID-19 se poursuivra en 2021. Les ordres supérieurs de gouvernement ont démontré un engagement continu à fournir des fonds afin de compenser les répercussions financières de la COVID-19 sur les municipalités. Compte tenu des nouvelles promesses de financement faites par les autorités fédérales et provinciales, la Ville prévoit être en mesure de se remettre des répercussions financières de la COVID-19 à l'exercice 2021.

Le financement lié à la COVID-19 enregistré par la Ville est comptabilisé à titre de paiements de transfert dans l'état des résultats et de l'excédent cumulé.

VILLE D'OTTAWA
NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

ANNEXE 1 — INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES CONDENSÉES

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE D'OTTAWA

Au 31 décembre 2020, avec informations comparatives pour 2019 [en milliers de dollars]

Le Conseil de la bibliothèque publique d'Ottawa est consolidé avec la Ville d'Ottawa. Le tableau suivant présente de l'information supplémentaire condensée au titre du Conseil de la bibliothèque publique d'Ottawa.

Tableau 59 — Conseil de la Bibliothèque publique d'Ottawa

Situation financière	2020	2019
Actif financiers	60 912 \$	59 532 \$
Passifs	41 017	38 423
Total des actifs net	19 895	21 109

Tableau 60 — Conseil de la Bibliothèque publique d'Ottawa - Actifs non financiers

Actifs non financiers	2020	2019
Immobilisations corporelles	54 765	46 427
Charges payées d'avance	0	2
Total des actifs non financiers	54 765	46 429
Excédent accumulé	74 660 \$	67 538 \$

État des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé consolidé

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2020, avec informations comparatives pour 2019 [en milliers de dollars]

Tableau 61 — Conseil de la Bibliothèque publique d'Ottawa — État des résultats d'exploitation et de l'excédent accumulé consolidé

Produits	2020	2019
Ville d'Ottawa	52 735 \$	55 160 \$
Province de l'Ontario — ministère du Tourisme, du Sport et de la Culture		
Subvention pour le fonctionnement (subvention de fonctionnement de la Bibliothèque publique)	1 210	1 210
Subvention pour l'équité salariale (subvention de fonctionnement de la Bibliothèque publique)	170	170
Redevances d'aménagement	430	810
Autres	609	1 728
Total des produits	55 154	59 078

VILLE D'OTTAWA
 NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
 31 DÉCEMBRE 2020 [en milliers de dollars]

ANNEXE 1 — INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES CONDENSÉES [SUITE]

Tableau 62 — Conseil de la Bibliothèque publique d'Ottawa — État des résultats et de l'excédent accumulé consolidé — Charges

Charges	2020	2019
Dépenses de fonctionnement	48 032	55 183
Total des charges	48 032	55 183
Excédent annuel	7 122	3 895
Excédent accumulé au début de l'exercice	67 538	63 643
Excédent accumulé à la fin de l'exercice	74 660 \$	67 538 \$